



20  
22

**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ**

# SOMMAIRE

P 4-7

Statistiques des coopératives  
et des fédérations régionales 2022

P 8-9

Activité et emploi dans le bâtiment  
et les travaux publics

P 10-12

Direction des affaires  
juridiques et techniques

P 13-19

Direction des affaires sociales

P 20-23

Direction de la communication  
et de la formation

P 24-25

Lobbying & partenariat

P 26-27

Développement de la mutualisation

P 28-29

Accompagnement au développement  
des CAE du bâtiment

P 30-39

Ambition 2025 : actions emblématiques  
de développement

P 40-47

Rapport d'activité par région



# LE MOT DU PRÉSIDENT



Chères Coopératrices, Chers Coopérateurs,

L'année 2022 confirme que notre société est soumise au dictat de l'urgence, qu'elle soit sanitaire, économique, climatique, sociale ou géopolitique. À la crise du Covid dont les effets perdurent, a succédé une forte inflation alimentée par une guerre en Ukraine et une montée tendancielle des catastrophes naturelles. La gestion de crise fait désormais partie intégrante de la gestion quotidienne de nos entreprises qui ont l'impérieuse nécessité de répondre à ces événements avec agilité, voire de les anticiper.

Le secteur du BTP s'est toujours distingué par sa résilience et sa capacité d'adaptation. En effet, parallèlement à ce contexte morose, l'activité dans le Bâtiment et dans les Travaux Publics enregistre des performances qui s'inscrivent dans la lignée de l'année 2021. Malgré les difficultés persistantes dans l'approvisionnement et sur le coût des matériaux, l'activité demeure dynamique et affiche une progression croissante. Concernant le mouvement coopératif, nous continuons d'observer le développement de notre modèle d'entreprise dans le BTP pour la septième année consécutive. Nous pouvons collectivement nous en féliciter

En 2022, la Fédération SCOP BTP s'est attachée à mettre en œuvre les actions décidées par la convention de Marseille. Sur chacune des 5 ambitions, l'ensemble des élus et des permanents ont pu s'exprimer et débattre des meilleures solutions pour atteindre les objectifs fixés collégialement. Certaines actions récurrentes ont retrouvé toute leur légitimité et seront essaimées sur de nouveaux territoires. D'autres sont totalement inédites et innovantes. Elles seront testées au sein de notre réseau afin de juger de leur efficacité. Face à ces enjeux, ce rapport d'activité 2022 arbore une nouvelle rubrique pour faire la part belle à ce travail directement lié aux volontés politiques exprimées lors du congrès de Lille en 2021.

Cette année encore, vous avez été nombreux à louer la qualité des services dispensés par notre organisation et à continuer d'y faire appel, nous vous en remercions.

Amicalement,

**Charles-Henri MONTAUT**  
*Président de la Fédération SCOP BTP*



# STATISTIQUES DES COOPÉRATIVES ET DES FÉDÉRATIONS RÉGIONALES 2022

Le nombre de SCOP du BTP a augmenté de 5 unités entre 2021 et 2022 ; le nombre de salariés a, quant à lui, connu une hausse de 2,3 %.



Sur 10 ans, et après un recul sensible jusqu'en 2015, les effectifs salariés continuent leur redressement ; le nombre d'entreprises poursuit également sa progression.

La taille moyenne des SCOP **s'établit désormais à 22,3 salariés.**

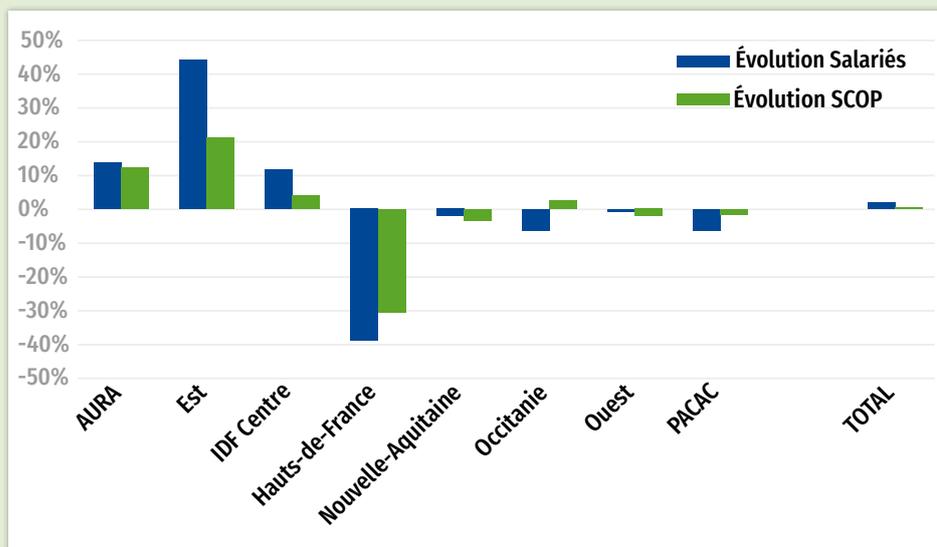
Les SCOP de moins de 10 salariés représentent 50.5 % des entreprises mais seulement 10.7 % des salariés, pour un effectif moyen de 4,7 salariés.

ÉVOLUTION SCOP/SALARIÉS 2012-2022



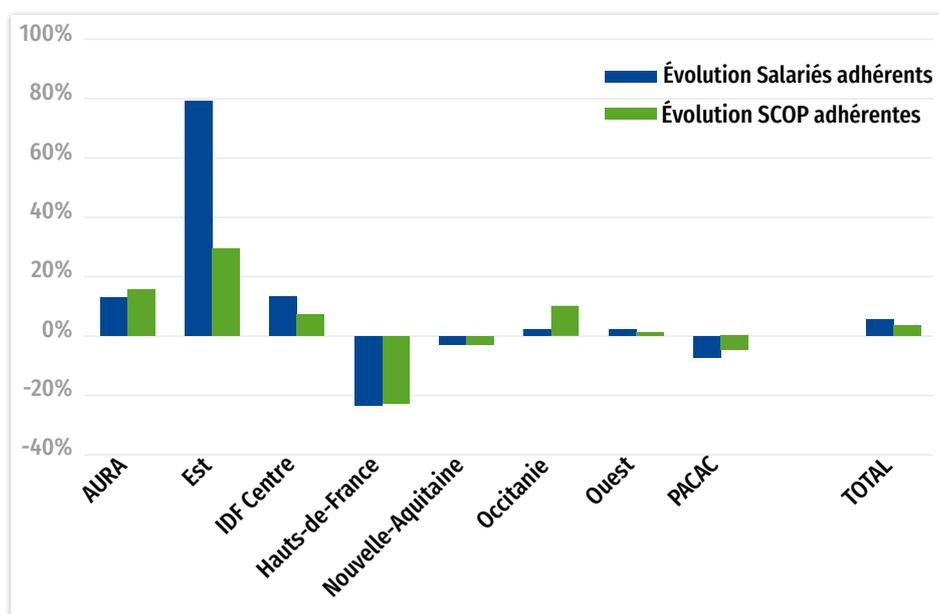
## LES SCOP BTP ET LEURS EFFECTIFS SALARIÉS DANS LES RÉGIONS

	ENSEMBLE DES EFFECTIFS SALARIÉS		ENSEMBLE DES SCOP BTP	
	2021	2022	2021	2022
AURA	1000	1139	65	73
Est	953	1376	51	62
IDF Centre	2202	2471	50	52
Hauts-de-France	988	603	36	25
Nouvelle-Aquitaine	2009	1971	84	81
Occitanie	1163	1088	74	76
Ouest	3880	3866	158	155
PACAC	470	441	57	56
<b>Total</b>	<b>12665</b>	<b>12955</b>	<b>575</b>	<b>580</b>



## LES SCOP BTP ADHÉRENTES À LA FÉDÉRATION SCOP BTP ET AUX FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

	SALARIÉS ADHÉRENTS		SCOP BTP ADHÉRENTES	
	2021	2022	2021	2022
AURA	889	1006	47	54
Est	450	806	34	44
IDF Centre	2113	2382	44	47
Hauts-de-France	786	603	31	24
Nouvelle-Aquitaine	1971	1919	73	71
Occitanie	910	932	49	54
Ouest	2768	2837	110	111
PACAC	417	389	43	41
Total	10304	10874	431	446



NB : le territoire de la Champagne-Ardenne a été transféré du périmètre de la Fédération SCOP BTP Hauts-de-France à celui de la Fédération SCOP BTP Est ; cette opération explique en grande partie les évolutions constatées pour ces régions.



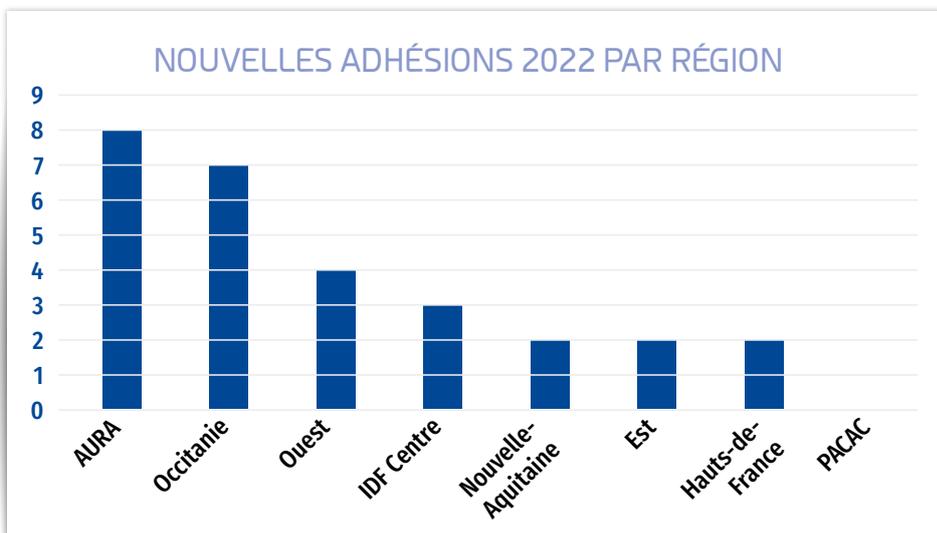
## LE SUIVI DES NOUVELLES ADHÉSIONS

Le nombre d'adhésions de nouvelles coopératives à la Fédération SCOP BTP, dont le suivi est assuré par la Direction des Affaires Sociales (DAS), en collaboration avec la caisse des congés payés et les fédérations régionales, a subi une augmentation significative cette année.

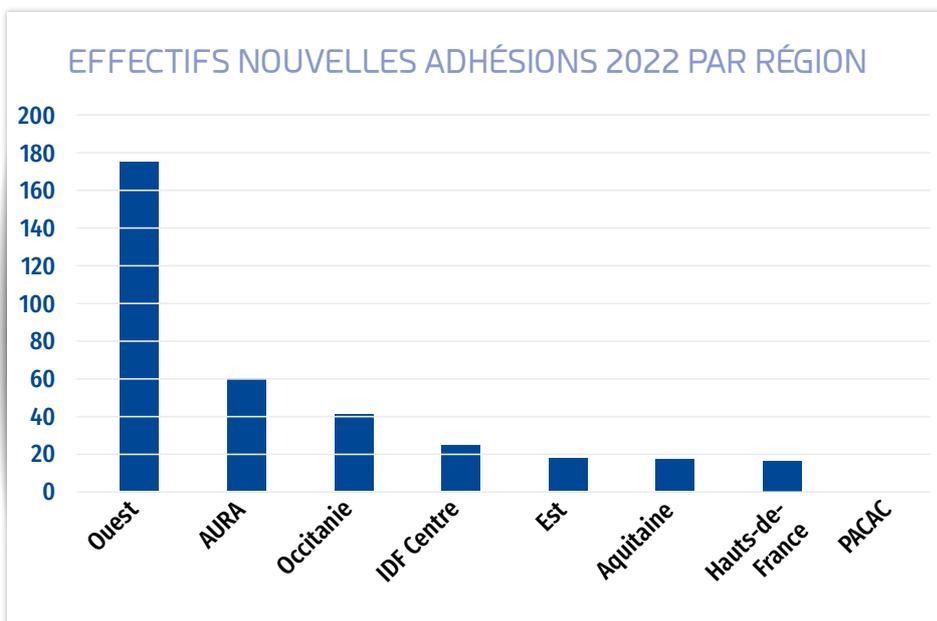
En effet, **32 propositions d'adhésion ont été envoyées** au cours de l'année 2022

(contre 27 en 2021) et **28 adhésions ont été enregistrées à la Fédération SCOP BTP** (contre 18 en 2021).

Parmi les coopératives nouvellement adhérentes, deux coopératives relevant des activités annexes connexes ont rejoint la fédération pour un effectif salarié de 47 salariés.



Ce nombre de coopératives nouvellement adhérentes représente en termes d'effectifs **352 salariés** (contre 259 en 2021).



## LE SUIVI DES DOUBLES ADHÉSIONS DANS LE CADRE DE LA CONVENTION CONCLUE AVEC LA FFB

En application de la convention conclue en 2020 avec la Fédération Française du Bâtiment (FFB), les coopératives adhérentes à nos deux fédérations bénéficient d'un tarif préférentiel fixé au total à 1% de la masse salariale. La répartition entre les deux organisations patronales varie en fonction de l'adhésion au préalable ou non de la coopérative à la FFB

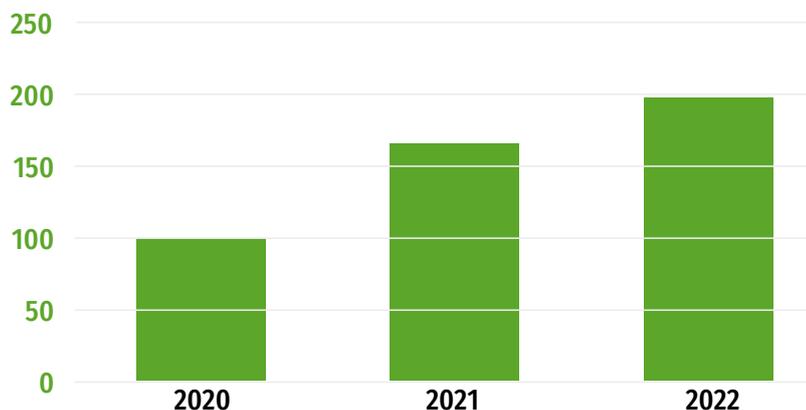
(pour 2022 la répartition est 0,7 / 0,3% ou 0,6 / 0,4% pour les SCOP déjà adhérentes à la FFB).

La Direction des Affaires Sociales (DAS) a pour mission de centraliser les bulletins de double adhésion aux fins de transmission, sans délai, à la caisse des congés payés des SCOP du BTP en vue de l'appel

des cotisations. Elle informe alors la caisse de la répartition de la cotisation entre les deux Fédérations.

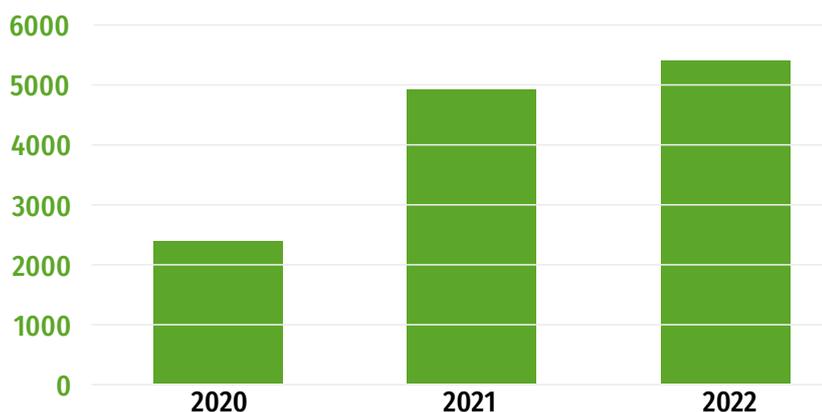
En 2022, la DAS a géré le traitement de **38 bulletins de double adhésion** (contre 65 en 2021 et 100 en 2020). A la fin de l'année 2022, on pouvait compter 198 SCOP de bâtiment ayant la double adhésion.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SCOP EN DOUBLES ADHÉSIONS  
2020-2022



Les **effectifs des coopératives doubles adhérentes** représentent désormais **5 387 salariés** (contre 4913 en 2021) sur 8 259 salariés des SCOP bâtiment adhérentes à la fédération.

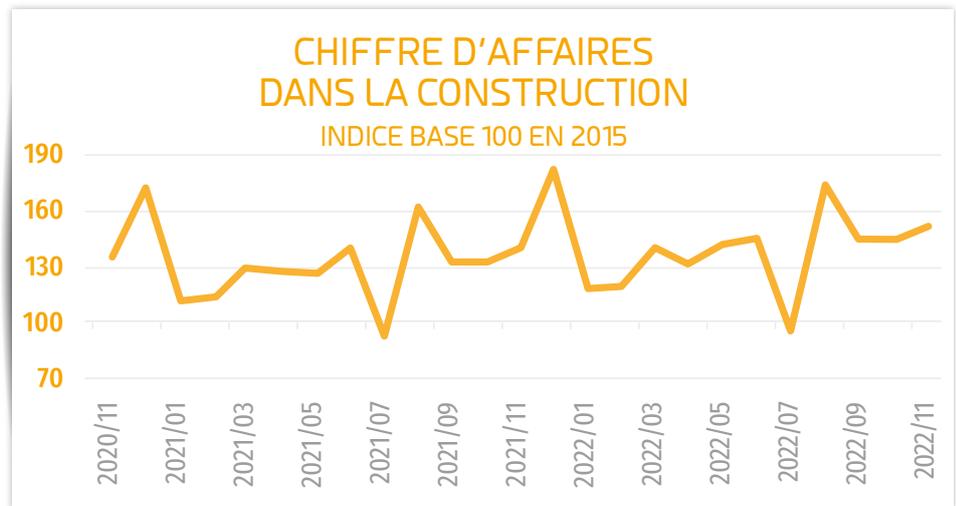
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SCOP EN DOUBLES ADHÉSIONS  
EN FONCTION DE L'EFFECTIF 2020-2022





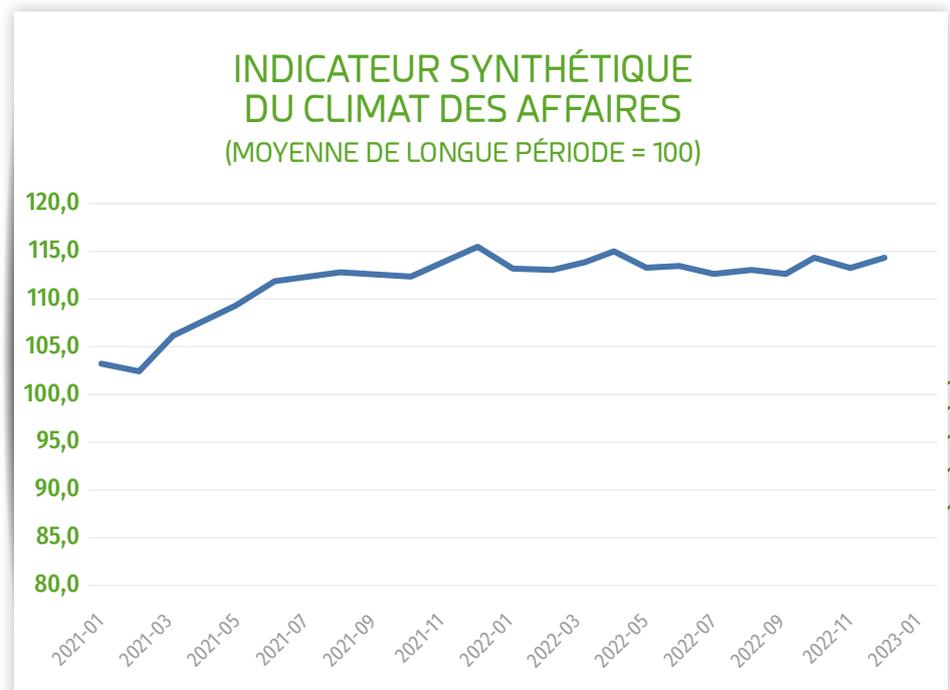
# ACTIVITÉ ET EMPLOI DANS LE BÂTIMENT ET LES TRAVAUX PUBLICS EN 2022

Le profil de l'année 2022 s'inscrit dans la continuité de celui de l'année 2021 qui avait été plutôt dynamique en termes d'activité. L'exercice a dans son ensemble été positif pour le secteur malgré des difficultés d'approvisionnement et les hausses des cours des matériaux.



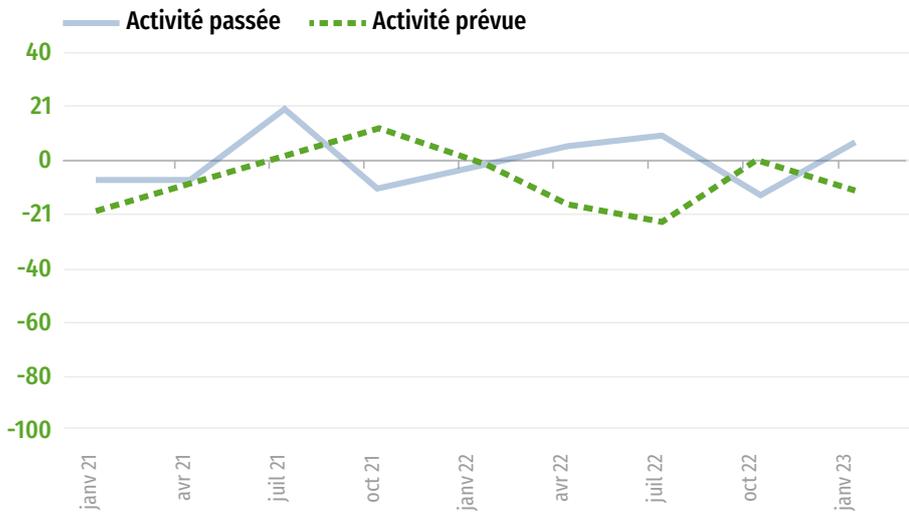
## BÂTIMENT

Le jugement des entrepreneurs sur leur activité, tel que le reflète l'indicateur du climat des affaires dans le bâtiment publié par l'INSEE, se maintient à un niveau élevé.



# TRAVAUX PUBLICS

SOLDE D'OPINION, EN %



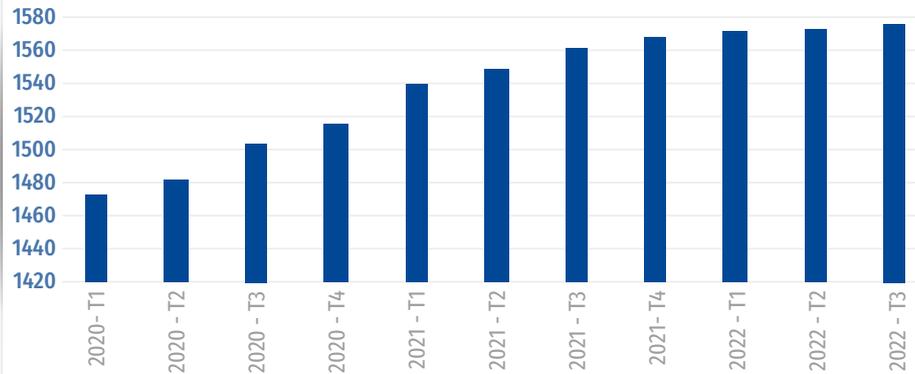
En 2022, le solde d'opinion des entrepreneurs de travaux publics sur l'activité passée s'est redressé jusqu'en milieu d'année. Il a ensuite chuté à l'automne avant de repasser au-dessus de sa moyenne de longue période en fin d'année.

En fin d'année 2022, les entrepreneurs étaient moins optimistes qu'au troisième trimestre quant à leur activité prévue. Ce recul était essentiellement porté par l'activité prévue auprès de la clientèle publique. A l'inverse, le solde d'opinion associé à l'activité prévue auprès de la clientèle privée a légèrement augmenté (au-dessus de sa moyenne de longue période).

# EMPLOI

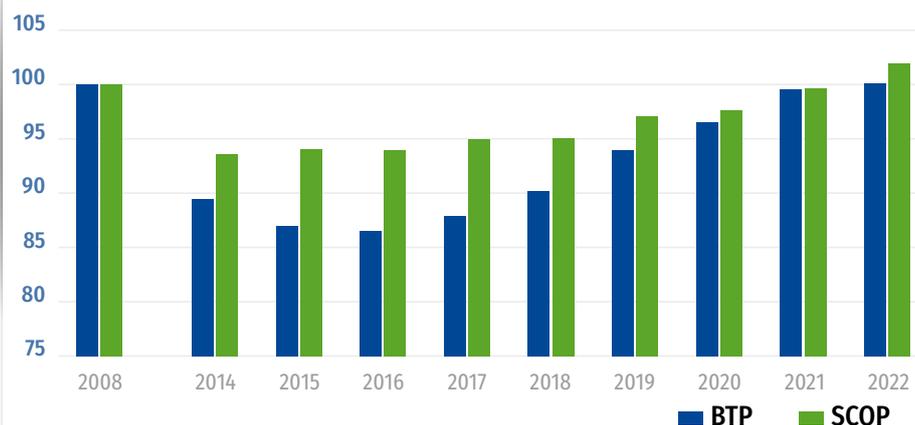
Le secteur de la construction a continué de gagner des emplois en 2022 de manière régulière ; la hausse la plus importante ayant été enregistrée lors du premier trimestre de l'année.

EFFECTIFS SALARIÉS EN MILLIERS



Notons que les effectifs des SCOP du BTP et du secteur de la construction dans son ensemble poursuivent leur progression depuis 2016. La comparaison des évolutions respectives depuis 2008 (base 100) reste toujours favorable aux SCOP du BTP, alors que l'écart s'était fortement resserré en 2021.

ÉVOLUTION EFFECTIFS SALARIÉS  
INDICE BASE 100 EN 2008





# DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET TECHNIQUES

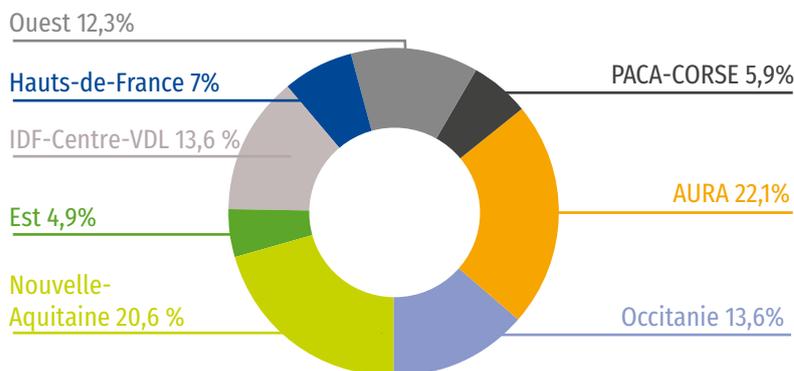
## CONSEIL ET ASSISTANCE

En 2022, 471 questions portant sur les marchés, la fiscalité, la réglementation technique, la prévention-sécurité et l'économie ont été adressées à la Direction des Affaires Juridiques et Techniques (DAJT).

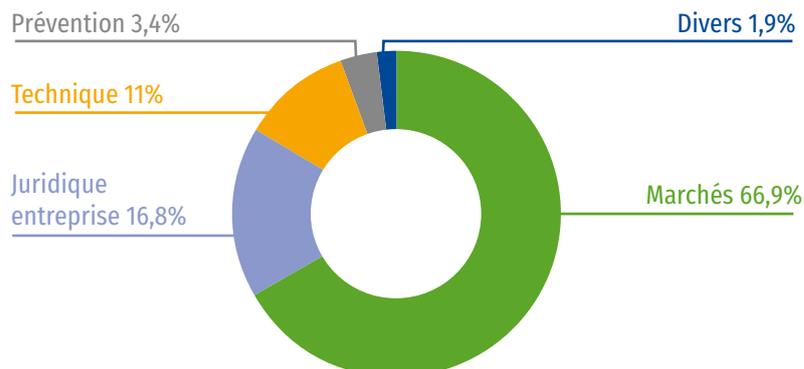
Elles se répartissent de la manière suivante :

Concernant les thèmes sur lesquels la DAJT est interrogée, les sujets liés aux marchés prédominent très largement, devant les questions juridiques plus générales (en rapport avec les prestataires, les fournisseurs ou encore la fiscalité) et les problématiques techniques.

% PAR FÉDÉRATION RÉGIONALE



QUESTIONS PAR THÈME



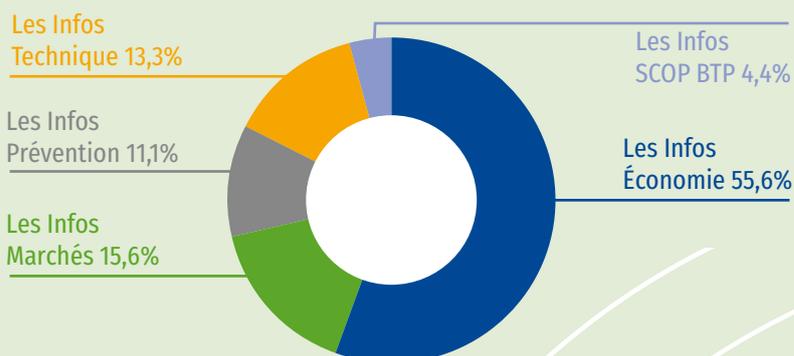
## NOTES D'INFORMATIONS

Les notes d'informations diffusées par la DAJT rendent compte de l'actualité juridique et technique, économique du bâtiment et des travaux publics ou proposent une synthèse sur des thèmes d'intérêt professionnel récurrents.

Les Infos Economie, qui détaillent périodiquement les principales statistiques intéressant le secteur de la construction ainsi que, chaque mois les Index BT et TP, représentent plus de la moitié des Infos diffusées. Les Infos Marchés viennent en seconde position traitant, de façon assez équilibrée, des marchés publics et privés.

En 2022, **45 notes d'informations** portant sur l'économie, les marchés et la réglementation technique ont été diffusés aux adhérents de la Fédération SCOP BTP.

LES INFOS DE LA DAJT EN 2022





## RÉUNIONS

En 2022, la DAJT a représenté la Fédération SCOP BTP au cours de 44 réunions couvrant ses trois domaines de compétences : Marchés-Réglementation, Technique et Prévention.

### CES RÉUNIONS CONCERNAIENT NOTAMMENT LES SUJETS SUIVANTS :

#### ● MARCHÉS ET RÉGLEMENTATION

Délais de paiement, modifications des contrats de la commande publique en cours d'exécution et articulation avec la théorie de l'imprévision (Observatoire Economique de la Commande Publique),



textes soumis au Conseil Supérieur de la Construction et de l'Efficacité Énergétique (CSCEE), ...

#### ● TECHNIQUE

Comité de pilotage du programme PROFEEL destiné à faciliter la rénovation énergétique des bâtiments existants, comité de pilotage du Plan BIM, groupes de travail de l'Agence Qualité Construction (fondations superficielles, infrastructures de recharge de véhicule électrique), ...

#### ● PRÉVENTION

Études métiers « électricien » « couvreur » « charpentier bois », projets énergie & réseaux (exosquelettes et prévention du risque « poussières »), comité de suivi de la convention de partenariat avec l'OPPBTB, ...

## PRINCIPAUX DOSSIERS SUIVIS

### PARMI LES DOSSIERS NOTABLES SUIVIS PAR LA DAJT EN 2022, NOUS RETROUVONS NOTAMMENT :

#### ● GUIDE SUR « LE PRIX DANS LA COMMANDE PUBLIQUE »

La DAJT a participé aux travaux relatifs à l'élaboration de ce document et à l'enquête menée par l'OEC-CP sur les **délais de paiement cachés** qui devrait permettre une amélioration en matière de traitement des situations des travaux.

Par ailleurs, l'assemblée plénière de l'OEC-CP a permis d'évoquer la prise en compte, par les acheteurs et les entreprises, de l'avis du Conseil d'État du 15 septembre 2022 encadrant les **modifications des clauses financières des marchés** ainsi que la circulaire « Borne » destinée à répondre aux difficultés liées aux pénuries de matériaux et aux fortes hausses de prix.

#### ● REP BÂTIMENT

La DAJT a pris part aux échanges relatifs à la mise en place de la REP Bâtiment ; système de gestion des déchets qui prévoit que les metteurs sur le marché de produits et matériaux de construction du bâtiment prennent en charge, notamment financièrement, leur collecte et leur valorisation en fin de vie. Des écocontributions appliquées sur ces produits et matériaux neufs et collectées par les metteurs sur le marché financeront la REP (il est à noter que les entreprises du bâtiment n'ont pas à les répercuter de façon visible et détaillée sur leurs devis).

#### ● LES ÉTUDES MÉTIERS DE L'OPPBTB

**OPPBTB** Une étude métier comprend une première phase tournée vers l'observation et l'analyse d'une situation de référence sur chantier, préalablement déterminée par les organisations professionnelles participant à l'étude. A l'issue de celle-ci, une commission d'amélioration des conditions de travail (au sein de laquelle siège la DAJT) est mise en place afin d'identifier des axes de progrès et développer des solutions pratiques et facilement applicables, quelle que soit la taille de l'entreprise concernée. Sont actuellement en cours les études métiers « électricien », « couvreur » et « charpentier en construction bois ».

## MÉMOS ET DOCUMENTS

La DAJT propose aux SCOP BTP divers mémos ou modèles de documents, régulièrement actualisés.

Ainsi en 2022, ont notamment été mis à jour :

Mémo  
délais de paiement  
pour les marchés  
publics et privés

(janvier 2022)

Conditions générales  
d'intervention  
/de prestations  
de services

(juillet 2022)

Conventions de  
groupement momentané  
d'entreprises conjointes  
et de groupement  
momentané d'entreprises  
solidaires

(novembre 2022)

## GROUPES PROFESSIONNELS

La DAJT a contribué à assurer l'animation des réseaux professionnels de la Fédération SCOP BTP.

Elle a notamment organisé la participation du groupe des SCOP de Réseaux au congrès de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) qui s'est tenu à Rennes du 27 au 29 septembre dernier.

Au cours de cet événement qui réunit les acteurs des services publics de l'énergie, de l'eau et du numérique, les quinze coopératives représentées sur le stand du groupe des SCOP de Réseaux ont longuement échangé avec leurs donateurs d'ordre et élus locaux. Un dîner a également eu lieu le 28 septembre dans un cadre plus convivial.

Par ailleurs, deux rencontres des animatrices et animateurs du groupe QSE ont eu lieu en mars et novembre 2022 dans les locaux de la fédération nationale à Paris.



SCOP de Réseaux au congrès FNCCR



Groupe QSE - mars 2022



# DIRECTION DES AFFAIRES SOCIALES



La Direction des Affaires Sociales (DAS) est composée de deux salariées permanentes :

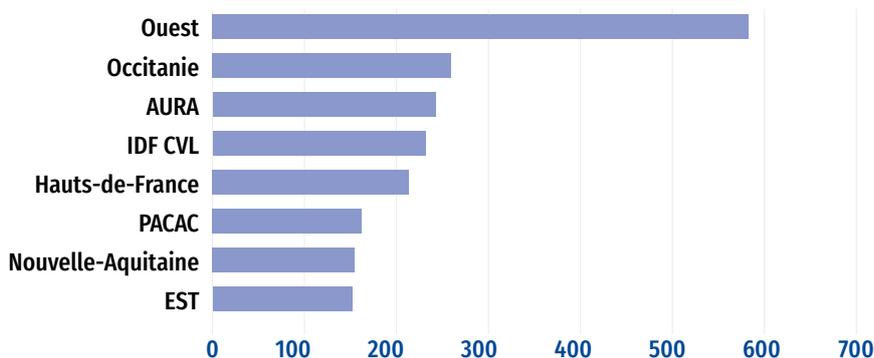
- Emilie Auger Martin, Directrice des Affaires Sociales,
- Sandrine Laurence, juriste en droit social.

Depuis septembre 2022, une apprentie juriste, Albane HUET a rejoint l'équipe et est présente à la fédération à raison de trois jours par semaine.

Outre sa participation à la politique sociale et professionnelle de la branche, la DAS a principalement en charge une activité de conseil et d'assistance auprès des SCOP du BTP en droit social. La DAS effectue également une veille sur l'actualité juridique en matière sociale et prévention et en informe régulièrement les SCOP adhérentes par le biais de notes d'information. Elle a par ailleurs en charge le traitement des adhésions des coopératives.

Le traitement des questions posées par les SCOP du BTP constitue l'essentiel de l'activité de la DAS. En 2022, l'activité a été particulièrement soutenue puisque **2 005 réponses** ont été apportées en droit social (représentant une moyenne de **167 questions par mois**), ce qui équivaut quasi-

## NOMBRE DE QUESTIONS PAR RÉGION (2022)



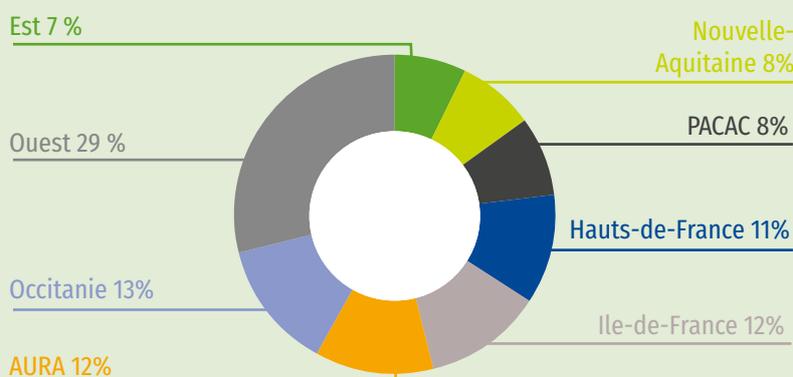
ment au nombre de questions traitées en 2020, année de la crise sanitaire au cours de laquelle la DAS avait atteint son niveau record de sollicitations.

Parmi les questions de droit social auxquelles la DAS a répondu, celles posées par les SCOP BTP de la région Ouest représentent, comme l'année précédente, près

d'un tiers des questions (29 %), suivies par celles des régions Occitanie (13%), Hauts-de-France (11% au lieu de 6% en 2021) et AURA (12% au lieu de 11% en 2021). On note en revanche cette année une diminution des questions posées par les régions Ile de France (12% au lieu de 14% en 2021) Nouvelle Aquitaine (8 % au lieu de 12% en 2021) et Est (7% contre 7% en 2021).

Enfin, en 2022, la DAS a régulièrement informé ses adhérents en poursuivant la publication de nombreuses Infos en matière de droit social et prévention. Cette année, les diverses mesures destinées à améliorer le pouvoir d'achat des salariés, prises par le gouvernement dans le cadre des lois n°2022-1158 portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat et n°2022-1157 de finances rectificative pour 2022 du 16 août 2022, ont engendré de nombreuses sollicitations de nos adhérents, portant essentiellement sur la prime de partage de la valeur, les heures supplémentaires, la monétisation des jours de RTT et le déblocage exceptionnel de l'épargne salariale nécessitant la conclusion d'un accord d'entreprise pour la majorité des sociétés coopératives.

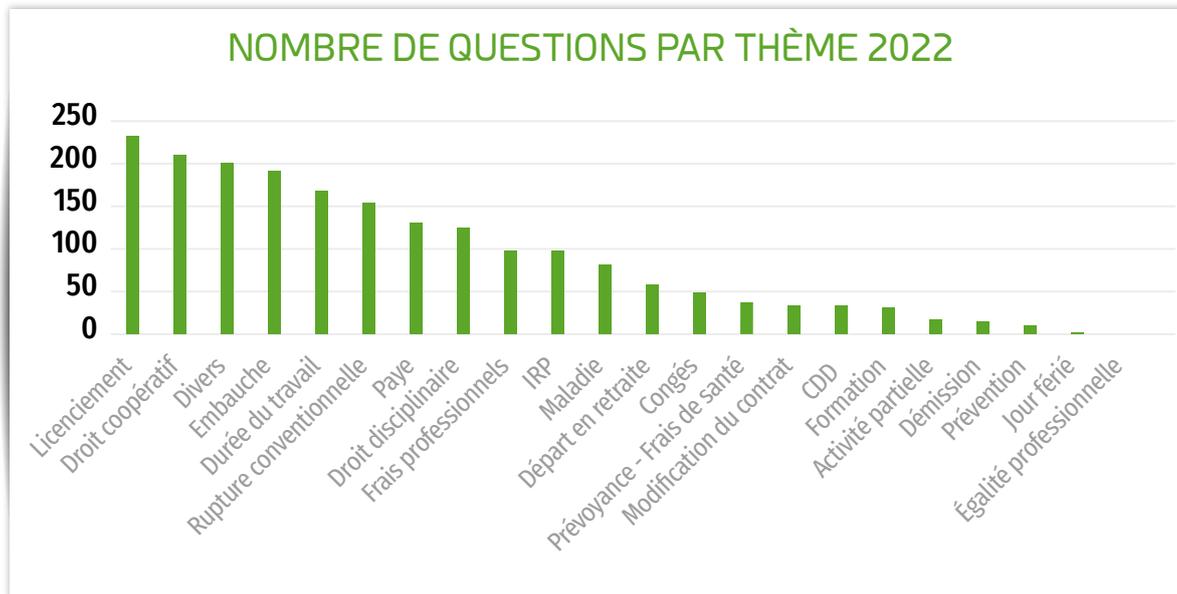
## RÉPARTITION DES QUESTIONS PAR RÉGION (2022)



Les revalorisations successives du SMIC (au 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 1<sup>er</sup> août), ainsi que l'évolution du dispositif de la déduction forfaitaire spécifique de 10% pour frais professionnels sont également des sujets d'actualité de l'année 2022 justi-

fiant la publication de plusieurs Infos et de questions. Enfin les sujets résultant de la crise sanitaire (notamment activité partielle et arrêts dérogatoires) sont restés des sujets de préoccupation cette année encore.

## CONSEIL ET ASSISTANCE AUX SCOP BTP



Les questions soulevées par les SCOP du BTP demeurent très variées, bien que certains thèmes reviennent de manière récurrente.

En 2022, on retrouve les quatre mêmes principaux thèmes qu'en 2021, à savoir le licenciement, le droit coopératif, les questions diverses et l'embauche.

En effet, une fois encore c'est le thème du **LICENCIEMENT** qui a généré le plus grand nombre de questions (**235 questions** représentant 12% de l'ensemble des questions). Les questions posées portent sur la motivation, la procédure et le calcul d'indemnités. Le licenciement pour inaptitude (d'origine professionnelle ou non) reste le motif de licenciement le plus fréquent dans notre secteur d'activité (38%). Nous avons également constaté en 2022 une évolution des licenciements pour motif économique (24%). Arrivent ensuite les licenciements pour motif personnel (22%) et les licenciements disciplinaires (seulement 16%).

Par ailleurs, pour la deuxième année consécutive, le **DROIT COOPÉRATIF** a été le second thème le plus abordé avec nos adhérents (**210 questions**, soit 11% des questions) : statut du dirigeant (avenant au contrat de travail pour organiser le cumul avec le mandat social, rémunération du mandat social, motifs de révocation...), sociétariat, capital social, épargne salariale (participation et inté-

ressement, notamment dans le cadre du déblocage exceptionnel prévu par la loi pouvoir d'achat), contrat d'entrepreneur salarié associé (CESA) dans les Coopératives d'Activité et d'Emploi (CAE). Sur ce dernier thème, la DAS a apporté des réponses en collaboration avec la fédération des CAE.

De nombreuses questions ne rentrant pas dans une thématique sociale spécifique ont été classées dans la rubrique « **DIVERS** » (10%). Il s'agit notamment de questions portant sur la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat et la prime de partage de la valeur, le prêt de main d'œuvre, l'indemnité inflation, les chèques vacances ou bons cadeaux, le décompte de l'effectif, les délégations de pouvoirs et la mise en place de la procédure de protection des lanceurs d'alerte dans les coopératives de plus de 50 salariés.

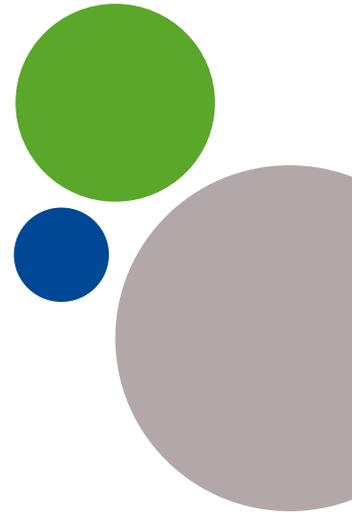
Comme en 2021, vient ensuite le thème de l'**EMBAUCHE**. Les **192 questions** (9%) ont porté sur les aides à l'embauche des jeunes et des alternants, la période d'essai, la classification et essentiellement la rédaction de contrats de travail (CDI et CDD).

La **DURÉE DU TRAVAIL** est un thème qui suscite chaque année de plus en plus de questions (**169** en 2022). Les SCOP nous ont interrogées pour mettre en place ou modifier leur aménagement du temps de travail, ce qui nécessite un accompagnement soutenu dans la mesure où il est, dans la plupart des cas, nécessaire de conclure un accord d'entreprise pour annualiser le temps de travail. Les questions ont également porté sur les heures supplémentaires, le temps partiel, la conclusion de conventions de forfaits jours, le travail de nuit, du dimanche ou d'un jour férié et la définition du temps de travail effectif.

La **RUPTURE CONVENTIONNELLE** est également un thème récurrent (**155 questions**) : les questions portent sur l'opportunité de conclure une rupture conventionnelle, la procédure (règles d'assistance, délais et calendrier), l'aide à la rédaction de courriers et la vérification du formulaire Cerfa, et sur le calcul d'indemnités.

Viennent ensuite, par ordre décroissant, les thématiques suivantes :

- **PAYE** : vérification de bulletins de paie (allègement Fillon, déduction des absences, minima conventionnels, taux de cotisations sociales...), rémunération en cas d'arrêt maladie (subrogation) et rémunération des apprentis ;
- **DROIT DISCIPLINAIRE** : règlement intérieur, attitude à adopter face à un comportement inapproprié, motivation, procédure, modèles et relecture de courriers notifiant une sanction disciplinaire... ;
- **FRAIS PROFESSIONNELS** : indemnités de petits et de grands déplacements (montant, régime social et cas dans lesquels l'employeur est tenu de les verser), titres-restaurant, avantages en nature... ;
- **INSTITUTIONS REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL** : élections et fonctionnement du CSE, modalités de négociation d'accords d'entreprise avec les représentants du personnel... ;
- **MALADIE** : arrêts dits « dérogatoires » pour les salariés « cas contacts » et traitement des périodes d'isolement en lien avec le risque d'infection à la Covid 19, conditions de prise en charge par l'employeur pendant les 90 jours puis par la prévoyance, subrogation et traitement en paie... ;
- **DÉPART EN RETRAITE** : conditions pour un départ volontaire à la retraite et calcul d'indemnité, cumul emploi-retraite, retraite progressive ... ;
- **CONGÉS** : possibilité d'imposer la prise de congés, report des congés en cas de période de suspension du contrat de travail (activité partielle, maladie ou AT/MP), congés pour événements familiaux, congés sans solde et sabbatique...



Pour permettre une réponse la plus rapide possible aux SCOP BTP interrogeant la DAS et compte tenu de la technicité des questions liée à une législation sociale complexe, celle-ci procède à une veille juridique technique quotidienne.

Par ailleurs, les juristes de la DAS ont suivi des formations régulières en 2022, dont notamment :

- les journées d'information et webinaires portant sur la législation du travail et la protection sociale organisés par la FFB,
- les webinaires du social organisés par la FNTP,
- une formation de deux jours sur le travail salarié des personnes étrangères, organisée par le GISTI ;
- les webinaires organisés par l'assurance maladie à l'attention des membres du Comité Technique National Bâtiment -Travaux Publics (« CTNB ») sur les incitations financières, la tarification et les recommandations.

## DIFFUSION DE NOTES D'INFORMATION

En 2022, 56 Infos Social et 11 Infos Prévention ont été diffusées tout au long de l'année. La DAS s'efforce, dans l'information qu'elle diffuse, de répondre aux préoccupations quotidiennes des SCOP du BTP et à l'actualité social-prévention-sécurité.



En 2022, les Infos Prévention ont, une fois encore, traité principalement des mesures de prévention nécessitées par la situation sanitaire et notamment des différentes mises à jour du protocole national pour assurer la sécurité et la santé des salariés en entreprise ainsi que du guide de préconisations de l'OP-PBTP. Il a également été communiqué sur les sujets récurrents tels que le travail par grand froid ou canicule, le document unique d'évaluation des risques et les subventions prévention octroyées par la CNAM.

S'agissant des Infos Social, si certaines d'entre elles ont traité de sujets récurrents comme les salaires minima des cadres (Bâtiment et Travaux Publics), les frais professionnels et avantages en nature, les cotisations sociales ou la rémunération des apprentis, d'autres ont évoqué des dispositions résultant de nouvelles lois et divers sujets d'actualité, tels que :

- les dispositions sociales en matière de pouvoir d'achat résultant de la loi n°2022-1158 du 16 août 2022 portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat et la loi n°2022-1157 de finances rectificative pour 2022 ;
- la publication des décrets issus de la loi n° 2021-1018 du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail ;
- les mesures sociales pour accompagner les entreprises dans le cadre de la guerre en Ukraine ;
- l'évolution du dispositif de Déduction Forfaitaire Spécifique (DFS).

Par ailleurs, cette année encore, de nombreuses Infos Social ont été consacrées à des sujets propres à la crise sanitaire (activité partielle, prolongation de certaines mesures de sortie de crise, arrêts dérogatoires, ...).

## MISE À JOUR DE LA BOÎTE À OUTILS

S'agissant de l'espace adhérent, la rubrique « Boîte à outils » permet d'accéder aux valeurs des salaires minima et indemnités de petits déplacements dans les régions. Les valeurs sont régulièrement mises à jour par notre Direction.



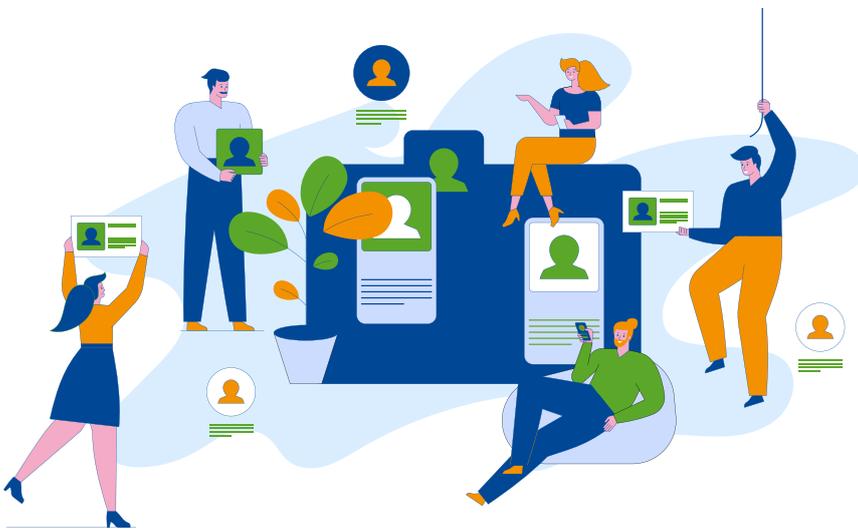
## PARTICIPATION DE LA DAS À DES ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS PAR LES FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les membres de la DAS sont également amenés, à la demande de secrétaires généraux, à participer à des événements organisés par ces derniers en région. En 2022, la DAS a été sollicitée pour participer à :

- la journée des SCOP d'Occitanie à Carcassonne (8/02), dont le thème était « Statut, revenus, responsabilité et protection du dirigeant de SCOP du BTP » : une présentation du statut spécifique du dirigeant de SCOP a été présentée par la DAS aux dirigeants présents ;
- la réunion SCOP de la cellule BTP Construction HDF (19/09) pour une présentation de la DAS et de la Fédération ;
- au Club RSE de la Fédération Île de France, Centre Val-de-Loire (27/10). Des représentants de l'ARACT Île-de-France ont animé un atelier sur la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT).

## SUIVI DES ADHÉSIONS DES NOUVELLES SCOP DU BTP

La DAS a la charge de suivre le processus d'adhésion des nouvelles coopératives ainsi que la mise en œuvre de la convention conclue avec la FFB ce qui inclut l'enregistrement des bulletins de double adhésion ainsi que leur transmission à notre Caisse des congés payés (cf p. 6).



## VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

La politique sociale et professionnelle est l'une des missions essentielles de la Fédération SCOP BTP puisqu'elle lui permet de donner le point de vue des coopératives du BTP sur tous les sujets qui les concernent et de défendre leurs intérêts dans les organismes paritaires ou non de la branche professionnelle.



### NÉGOCIATIONS SOCIALES DANS LE BÂTIMENT

Depuis 2019, l'agenda social est paralysé dans le secteur du bâtiment en raison de conflits entre les organisations professionnelles et syndicales résultant des premières mesures de représentativité. La publication, en fin d'année 2021, des arrêtés fixant la représentativité des organisations pour la période allant de 2021 à 2025 n'a pas amélioré la situation, la Capeb devenant majoritaire en ce qui concerne la représentativité patronale, devant la FFB, sur le champ des entreprises de moins de 10 salariés. Cette situation est source de blocage.

En 2022, aucun accord n'a été conclu dans le secteur du Bâtiment, à l'exclusion de l'accord relatif aux appointements mensuels des IAC Bâtiment, applicable au 1er février 2022 (avenant n° 74 du 20 janvier 2022 à la convention collective nationale du 30 avril 1951). Cet accord a été signé par notre fédération.

Par ailleurs, suite à la conclusion d'un accord collectif national de méthode

pour un dialogue économique et de l'emploi dans le Bâtiment du 14 janvier 2016, la DAS a participé, comme chaque année, à la réunion du comité du dialogue économique et de l'emploi qui s'est tenu le 5 juillet 2022 afin d'examiner la situation économique du secteur ainsi que les perspectives d'évolution de la conjoncture économique et les conséquences prévisibles de cette évolution en matière d'emplois.

NB : Dans le secteur des travaux publics, si notre fédération n'est pas un membre de la Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation (CPPNI) mise en place par accord du 23 mai 2018 et exclusivement composée des organisations représentatives dans la branche, notre direction est désormais systématiquement sollicitée pour donner son avis sur tous les sujets sociaux de l'agenda social TP par le biais de sa participation aux instances sociales de la FNTP.

### PARTICIPATION DE LA DAS À LA VIE PROFESSIONNELLE DE LA BRANCHE

#### PARTICIPATION AUX INSTANCES DE LA FFB RÉSULTANT DE L'ADHÉSION DE NOTRE FÉDÉRATION

L'adhésion de notre fédération à la FFB a permis par ailleurs une meilleure implication de la DAS dans la vie sociale et professionnelle du secteur en l'associant à ses diverses instances et réunions suivantes :

- Commission « Prévention – Conditions de Travail » (20/06 et 16/12) ;
- Commission Sociale « Salaires et Conventions » avec la participation d'Erik Dangremont, premier vice-président de la Fédération (11/05 et 12/10) ;
- Réunion des administrateurs FFB/FFIE/SCOP au groupe PROBTP (15/11).

#### PARTICIPATION AUX INSTANCES SOCIALES DE LA FNTP

L'adhésion à la FNTP a permis à la DAS d'intégrer les instances sociales de cette fédération et de participer, depuis 2021, aux réunions de la commission sociale (26/01 et 22/09) et du comité travail et protection sociale (18/02, 25/05, 24/10 et 16/12).

## PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DES ORGANISMES DU BTP

Il convient de souligner la participation active de la DAS aux réunions organisées par **l'Union des Caisses France (UCF) devenue la CIBTP France** relatives :

- **au Pôle Compétences Affaires Juridiques** (trois réunions en 2022 : 19/04, 16/06, et 24/11) ;
- **au Pôle Compétence carte BTP** (15/03) concernant le déploiement de la carte BTP, qui s'est généralisée sur l'ensemble du territoire depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2017.

La DAS a également participé aux réunions du groupe de travail mis en place par la CIBTP France (ex UCF) suite à la décision du conseil d'administration du 25 juin 2021 d'engager une réflexion sur **l'intégration du risque canicule dans le régime Intempérie**.

Ce groupe de travail, composé des organisations professionnelles, de directeurs de caisses et de représentants de la CIBTP France (ex UCF), s'est réuni les 4 octobre et 23 novembre 2021. Le 23 novembre, le groupe de travail a demandé à l'UCF de solliciter un actuaire, afin d'évaluer les coûts et niveaux de réserves requis dans l'hypothèse de l'intégration du risque canicule au régime intempéries. L'UCF a retenu le cabinet Galea et Associés dont la mission a démarré le 31 mars 2022. Leur intervention visait :

- dans un premier temps à préciser les marges de manœuvre financières du régime sur le périmètre des risques actuellement couverts ;
- dans un second temps, à superposer à ce scénario « de référence », un scénario intégrant le risque canicule.

Une réunion de présentation des résultats intermédiaires s'est tenue le 16 septembre dernier. Lors de cette réunion, les organisations professionnelles ont demandé à effectuer des simulations complémentaires et de compléter leur présentation en précisant à chaque fois l'impact sur les taux de cotisations ou, à défaut, sur le niveau des garanties. Cette dernière étude actuarielle complétée a été présentée le 15 novembre afin que les organisations professionnelles puissent prendre position sur les modalités de l'intégration du risque canicule dans le régime Intempérie.

Dans le cadre de sa participation au fonctionnement de **PRO BTP**, la DAS a assisté, en 2022 :

- aux commissions paritaires extraordinaires de BTP Prévoyance (8/06 et 13/12) ;
- aux commissions par activité de BTP Prévoyance (Commissions santé et prévoyance) les 10/02, 05/05, 27/09 et 30/11.

Dans le cadre du partenariat de notre Fédération avec l'**OPPBTB**, la DAS a, en lien avec la DAJT :

- organisé une rencontre avec Clémence Repellin-Samuel, Responsable pôle juridique Acteurs construction / Droit de la prévention, pour une présentation de leur outil « Droit de la Prévention » sur le site [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr) (19/10) ;
- échangé avec Xavier Hauret de l'OPPBTB sur la campagne risque routier et intérim (9/05) ;
- participé au suivi des conventions de partenariat de bonnes pratiques en prévention des risques professionnels sur les chantiers de maisons individuelles résultant de travaux menés en partenariat entre LCA-FFB, la CNAM, l'OPPBTB, la FFB et notre Fédération (11/07 et 1/12). Ce guide vise à aider le constructeur et les entreprises sous-traitantes à améliorer la prévention des risques majeurs sur ce type de chantiers à travers la proposition de bonnes pratiques et d'outils pour améliorer la coordination SPS. Il a été complété par un plan d'action et un modèle de convention afin d'adapter au contexte local et permettre de faciliter sa déclinaison pratique auprès des entreprises.
- participé à la journée des mandataires OPPBTB organisée par la Fédération dans le cadre de notre convention.



Enfin, la DAS occupe le mandat à la **CNAM** depuis 2020, en qualité de représentant FFB au Comité Technique National Bâtiment - Travaux Publics (« CTNB »). Deux réunions se sont tenues les 19/04 et 04/10. A l'occasion du renouvellement des mandatures, la CNAM a par ailleurs proposé plusieurs webinaires relatifs aux incitations financières, aux statistiques, à la tarification et aux recommandations.

Dans le cadre du CTN, la DAS participe également à un groupe de travail dont l'objet est de rédiger un guide pratique relatif aux installations sanitaires dans le cadre de petits chantiers de courte durée assorti d'une boîte à outils (19/09).



# DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DE LA FORMATION

## VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Dans ses missions de représentation la Direction de la Communication et de la Formation (DCF) a défendu les intérêts de la fédération et de ses adhérents au sein des CPNE conjointes du BTP, des conseils d'administration du CCA-BTP et de Constructys. La DCF s'est faite le porte-voix des SCOP BTP au COPIL de l'Observatoire des métiers du BTP, dans le GT communication et le GT vie coopérative de la CG SCOP.

## LE NUMÉRIQUE

Le site institutionnel ([www.scopbtp.org](http://www.scopbtp.org))

C'est le point d'orgue de notre stratégie de communication. Il regroupe les actualités nationales et régionales, les actualités des partenaires BTP et l'ensemble des points d'accès à nos autres portails. En 2022, le site de la Fédération SCOP BTP comptabilise près de 27 000 visiteurs uniques et 37 000 pages vues. En un an, 345 articles ont été publiés. Parmi les grandes tendances qui se dégagent, l'annuaire reste la rubrique la plus consultée avec 13% des pages consultées suivi des pages dédiées aux actualités.



## L'ESPACE ADHÉRENTS

Le portail adhérent est l'espace dématérialisé de la SCOP adhérente. Il contient notamment tous les notes d'informations techniques et professionnels rédigés par nos experts. 191 notes d'informations ont été publiés en 2022.

## L'ESPACE RSE

Ce nouveau site permet de mettre en lumière l'engagement de la fédération et de ses adhérents sur le champ de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE). Mis en ligne au mois d'octobre 2022, il recense 103 fiches SCOP engagées et 74 bonnes pratiques RSE.

**NOUVEAUTÉ  
2022**

## L'ESPACE PRÉVENTION

Dans le cadre de notre convention de partenariat avec l'OPPBTP, ce site réaffirme l'engagement de notre fédération sur le champ de la Prévention dans le Bâtiment et les Travaux publics. Il permet à l'utilisateur de retrouver les ressources de l'OPPBTP très rapidement.

## LES PORTAILS RÉGIONAUX

Chaque région peut alimenter sa page en choisissant son rubricage et en publiant les informations de son choix. A noter que la veille et le relai presse sont réalisés au niveau national. En 2022, 97 actualités régionales ont été publiées.

**NOUVEAUTÉ  
2022**

## LA BASE DE DONNÉES NEOMA

Avec la base de données Neoma, l'ensemble des permanents collaborent pour renseigner et suivre quotidiennement les contacts établis entre la fédération et les SCOP adhérentes. Les permanents peuvent, en un coup d'œil, identifier la coopérative concernée, la date d'échange, le thème abordé et le permanent ayant été en contact. Cette base de données remplit ses objectifs qui sont d'une part assurer un suivi statistique tant en termes de volume, qu'en termes de qualités d'échanges et d'autre part pouvoir détecter chez les adhérents des besoins spécifiques afin de mieux aiguiller les coopératives vers

l'accompagnement approprié. Les données renseignées sont synchronisées avec l'espace annuaire et l'espace adhérents.

En 2022, un bloc RSE est venu s'ajouter à chaque fiche SCOP permettant de suivre l'évolution des démarches RSE engagées par nos adhérents. Ce Bloc RSE est synchronisé avec le site RSE.

Un nouvel outil de suivi a vu le jour en 2022. Accessible via Neoma, il permet aux permanents de suivre leur activité en fonction du plan ambition 2025 et des orientations prioritaires par les élus de la fédération.



## LES ESPACES TEMPORAIRES

Des espaces temporaires peuvent être développés à la demande. Cela fut le cas pour la crise covid 19 en mars 2020 et pour le congrès 2021. En 2022, L'espace Covid a continué à être mis à jour en fonction des actualités.

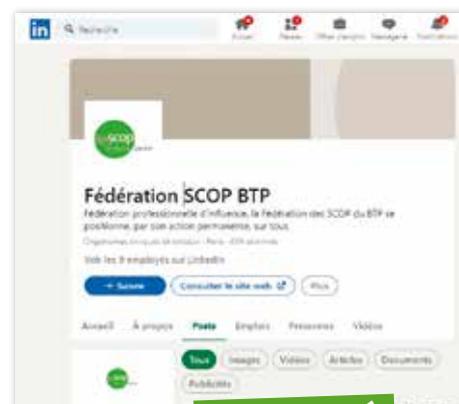
## UNE APPLICATION MOBILE POUR LES ADHÉRENTS

Lancée à l'occasion du Congrès 2021, l'application mobile de la Fédération SCOP BTP est dédiée et réservée à ses adhérents. Ce nouveau service a l'ambition d'apporter une information concise et rapide à l'adhérent directement sur son smartphone. Depuis son lancement 78 téléchargements ont été comptabilisés.

## LA RUBRIQUE « OFFRE SPÉCIALES »

La Fédération SCOP BTP a développé de nouvelles offres partenaires, celles-ci sont désormais répertoriées sous la bannière « Offres Spéciales » et sont au nombre de 23.

## UNE VISIBILITÉ ACCRUE GRÂCE AUX RÉSEAUX SOCIAUX



### TWITTER

Le compte twitter lancé en 2019 représente désormais le réseau le plus actif de la fédération avec 953 abonnés (+ 13%). 91 tweets ont été publiés sur la période.

### YOUTUBE

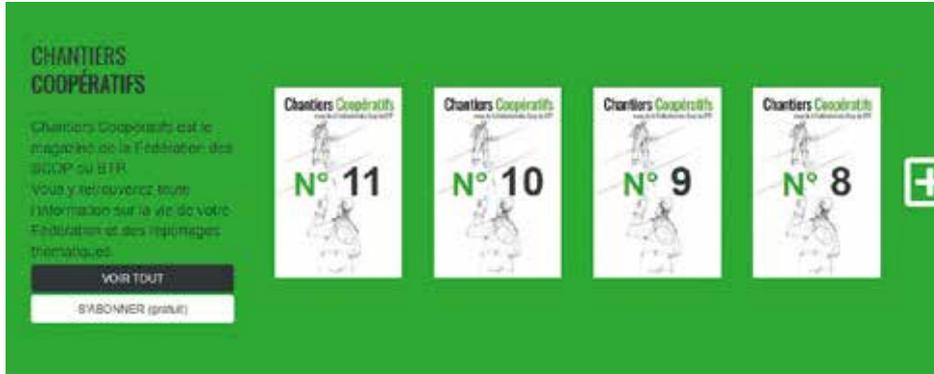
La fédération dispose d'une chaîne Youtube. En 2022, celle-ci a enregistré 24 nouvelles vidéos pour près de 9400 vues. La chaîne Youtube de la fédération comptabilise désormais 349 abonnés (+17%).

### LINKEDIN

**NOUVEAUTÉ 2022**

Le premier post réalisé sur la page LinkedIn a été publié le 14/03/2022. A ce jour la page de la fédération recense 28 posts pour 432 abonnés.

# DES OUTILS SIMPLES ET EFFICACES POUR ACCROÎTRE LE RAYONNEMENT DES SCOP BTP



## CHANTIERS COOPÉRATIFS

Destiné à l'interne et à l'externe, la fédération communique vers ses cibles prioritaires en diffusant son magazine « Chantiers Coopératifs ». En 2022, 2 numéros sont parus dont un dédié à la transmission.



## PARTICIPER

La fédération continue de communiquer via la page BTP dans le magazine confédéral : Participer. En 2022, 5 numéros sont parus et chacun comportait une page dédiée au BTP.

## OUTILS DE COMMUNICATION

En 2022, 16 supports de communication ont été édités ou mis à jour (Attestations RSE, Bannière RSE, Cartes de visite, Plaquettes régionales, Chemises nationales, Cartes de vœux (dont signature, version mail, gif), Plaquette double adhésion (dont une modification effectuée pour celle de l'AURA), Visuel publicitaire annuel – démarche RSE, Kakémono générique – Fédération SCOP BTP OUEST, Plaquette transmission, Tote-bags Fédération SCOP BTP, Cartes correspondance, Communication repreneurs, Exposition photos, Photothèque et Triptyque mutualisation).



## LES TEMPS FORTS SCOP BTP



### CONVENTION NATIONALE 2022

La vie fédérale s'organise autour de grands rendez-vous réunissant les représentants Scop BTP, les permanents et les partenaires. En 2022 une convention nationale fut organisée en mai à Marseille. A ce titre, la DCF doit tout mettre en œuvre pour organiser au mieux ces rencontres et cela passe par une étroite collaboration avec l'agence en charge de l'organisation. A chaque rassemblement la DCF doit fournir : rapport d'activité, kakemono, menu, invitations ou tout autre document nécessaire.



### PMC DU MONITEUR EN 2022

En partenariat avec la CG SCOP, votre fédération a participé aux jurys des Prix Moniteur de la Construction pour l'édition 2022. 3 SCOP ont été primées lors de cette nouvelle édition.



### PROMOTION DE LA DÉMARCHE RSE SCOP BTP

Dans le cadre de ses missions, la Fédération SCOP BTP continue de mobiliser et d'encourager les entreprises dans leur démarche RSE. A ce titre, en 2022, 2 réunions ont été organisées afin de coordonner l'action sur l'ensemble du territoire, 6 diagnostics Simply RSE et 1 diagnostic Objectif RSE ont été consommés. Notons également qu'un nouveau comité de labellisation a été organisé avec 5 nouvelles SCOP BTP labellisées et 3 SCOP BTP en renouvellement.

## FORMATION PROFESSIONNELLE

### FORMATION CONTINUE

Votre fédération a participé aux 6 Conseils d'administration de l'OPCO Constructys ainsi qu'à divers travaux notamment à la commission Études et recherches.

### FORMATION INITIALE

Votre fédération a participé aux 10 Conseils d'administration de l'organisme CCCA-BTP et aux nombreux GTP proposés par ce même organisme. Collectivement nous avons pu relancer une campagne de communication sur la promotion des métiers avec la participation de quelques SCOP BTP, nous avons sélectionné près de 60 projets déposés par les CFA en réponse aux appels à projet.

### OBSERVATOIRE DES MÉTIERS DU BTP

Au sein de l'Observatoire des métiers du BTP, votre fédération a œuvré pour mettre au programme une étude sur la RSE au sein des entreprises du BTP. Celle-ci est sortie en début d'année. Votre fédération a participé aux 5 COPIL permettant la sortie de 4 études sur la période :

- Les tableaux de bord emploi formation régionaux 2022 ;
- Les services aux clients dans le bâtiment et les travaux publics ;
- La mise en pratique du développement durable au sein des entreprises du bâtiment et des travaux publics – la responsabilité sociétale des entreprises du btp ;
- Étude cprel centre val de loire – enquête qualitative emploi-formation dans le btp.

### ANIMATION DES MANDATAIRES FORMATION

En 2022, 2 réunions des mandataires formation ont été programmées et un lien drive a été créé pour recenser et partager les informations entre mandataires.





# LOBBYING & PARTENARIAT

## DÉLÉGATION GÉNÉRALE

En premier lieu, la délégation générale a pour mission d'assurer le fonctionnement des instances de la fédération au travers de la préparation et de l'organisation de :

- 5 conseils d'administration,
- 5 bureaux,
- 4 réunions de coordination.

2022 aura également été marquée par la réunion de la Convention nationale qui s'est tenue au mois de mai à Marseille. Cette manifestation a constitué cette année le temps fort de la vie institutionnelle de la Fédération SCOP BTP. Réunissant les cadres du mouvement représentants de ses fédérations régionales, elle a notamment été consacrée à l'élaboration du plan stratégique « Ambition 2025 ».

Ainsi en plus de l'organisation matérielle inhérente à ce type d'événement, un travail préparatoire de fond a été nécessaire afin de présenter les orientations du plan de développement dans les meilleures conditions.

Au-delà de cet événement, 2022 aura largement été consacrée à la représentation de la Fédération SCOP BTP au sein des instances de gouvernance ou réunions techniques des partenaires de la fédération. Pour les principales, il s'agit des réunions de:

- Coordination du réseau des secrétaires généraux départementaux de la FFB ;
- Coordination du réseau des secrétaires généraux régionaux de la FFB ;
- Coordination du réseau des secrétaires généraux des syndicats de spécialités et unions de métiers ;
- Coordination du réseau des directeurs d'unions régionales de la CGSCOP ;
- La direction nationale et de la convention nationale de la CGSCOP ;
- Coordination du réseau des secrétaires généraux régionaux et de syndicats de spécialités de la FNTP ;
- Préparation aux instances de l'association sommitale du groupe PROBTP ;
- Comité de suivi du partenariat conclu avec l'OPPBTP ;
- Assemblée générale du groupe SMA.
- Conseil d'administration des CIBTP.

L'ensemble de ces sollicitations a représenté 85 réunions en 2022.





A cela il faut ajouter plusieurs groupes thématiques particulièrement avec la CGSCOP tels que la commission « plaidoyer », le comité de suivi du volet BTP du plan de développement de la CGSCOP, le groupe de travail sur les groupements de SCOP ou les réunions d'élaboration du plan de communication commun. Sur les deux derniers points, la Fédération SCOP BTP est pleinement associée à toutes les étapes de ces actions partagées et concertées. Elle est largement représentée à toutes les étapes que ce soit lors de la prise de décision, de la mise en œuvre ou du suivi.

Ce plan fait suite à un premier volet de partenariat, qui était pour sa part principalement consacré à la communication. Ce second, plus ambitieux, a nécessité une forte concertation dans la phase opératoire de nos plans de développement respectifs qui fixent notre collaboration, en vue du développement des SCOP dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, sur un champ beaucoup plus large d'actions.





# DÉVELOPPEMENT DE LA MUTUALISATION

La fédération contribue au développement de la mutualisation au profit de nos adhérents depuis longtemps, que ce soit au travers des groupes métiers (Électriciens, Réseaux, Filière Bois...) ou de l'organisation de réunion à thèmes (généralement réalisées sur les territoires) sur les sujets de la prévention-sécurité, la RSE...

Souhaitant aller plus loin et apporter de nouveaux services à ses adhérents, elle a décidé fin 2018 de créer un poste de chargé de mission « développement/mutualisation » également dans le but de contribuer au développement des SCOP du BTP et, par voie de conséquence, de la fédération.

En 2022, les principales tâches ont consisté d'une part à négocier la reconduction des accords déjà signés en essayant d'améliorer les conditions et d'autre part bâtir de nouveaux accords-cadres nationaux. La particularité de ces négociations est d'obtenir les mêmes conditions quelle que soit la taille de la scop et son implantation territoriale. Il faut donc trouver des prestataires intéressés par notre démarche et une fois que le point de vue est partagé, de nombreux aller-retours avec leurs directions nationales sont nécessaires pour valider et conclure ces accords.

La nécessité de mise en place d'une communication efficace autour de ces accords auprès des adhérents est un axe majeur

afin qu'ils puissent connaître et profiter des résultats obtenus. La mise en ligne des offres sur le site de la fédération a suivi son cours et la mise en place d'une page dédiée semble donner satisfaction. Les accès sont publics pour l'offre en général mais réservés aux adhérents sur la partie conditions de l'offre.

Dans le détail, la mission « développement/mutualisation » se décompose en plusieurs missions : réunions de cadrage, échanges avec les adhérents, détections et identification des besoins, analyse des pistes de mutualisation et négociation des accords. Puis suivi de ces accords, traitement des écarts et des insatisfactions, renégociation et actualisation.



## BENCHMARKING

Exploration et suivi des structures existantes type plateforme d'achats ou de mises en relation.

## RECUEIL DES BESOINS

Réunions avec différentes scop ou groupe de scop ayant déjà une expérience de mise en place d'accords-cadres (ex. : STPEE, UTB...), de mutualisation des achats (SCOP RÉSEAUX, SCOP Filière BOIS) ou simplement de pistes d'expression des besoins.

## COMMUNICATION

Élaboration des différentes pages dédiées sur le site internet de la fédération : mise en avant des offres sur la page d'accueil, page dédiée aux offres, pages liées aux différentes offres, pages réservées aux adhérents bénéficiaires des différentes offres.

Parution de 31 newsletters « Info Mutualisation » pour information sur les nouveaux accords, sur l'actualisation des accords existants, sur la mise en place d'offres exceptionnelles dans le cadre d'actions commerciales de nos partenaires.

## NÉGOCIATIONS ACCORDS-CADRES EN COURS OU MIS EN PLACE :

Après les accords-cadres mis en place en 2019 (BATIPRIX, DEKRA, KHEOX, MPF), en 2020 (LE MONITEUR, BERNER, PEUGEOT, KILOUTOU), en 2021 (HILTI, RENAULT TRUCKS, NORAUTO, BRUNEAU, NOVARC SFE, FRANS BONHOMME, SALT), 7 nouveaux accords sont arrivés à leur terme et mis à disposition durant l'année 2022. Il s'agit notamment des partenariats avec :

- NOVARC DACD (produits chimiques pour le BTP) ;
- TEKSAT (géolocalisation + gestion de flotte en ligne) ;
- ECF-PRO (formations réglementaires, certifiantes ou qualifiantes) ;
- TEMBO TOOL (solution digitale simplifiant la gestion de la RSE) ;
- PROCABLEC (fourniture de tous fils et câbles électriques) ;
- K-RYOLE (chariots de manutention intelligents) ;
- NUAG (organisation assemblées générales et élections de CSE et vote électronique) ;















### En cours d'élaboration avec :

- EBP (éditeur de logiciels de gestion professionnelle) ;
- LOXAM (location de matériel) ;
- RENAULT (véhicules) ;
- PREVIMETEO (prévisions et alertes météo sur chantier) ;
- TOTAL (carburants pour véhicules) ;
- WEX (carte carburant multi-marques) ;

### Quelques résultats durant l'exercice :

- PEUGEOT (véhicules automobiles). Sur l'île de France, après un début d'année avec 13 VL en livraison et 12 en production pour environ 365 K€ de CA, le groupe STELLANTIS a décidé de revoir sa politique commerciale vis-à-vis des véhicules vendus aux professionnels. L'accord a donc été mis en stand-by au 2ème semestre ;
- BERNER (quincaillerie, boulonnerie, outillage électroportatif et à main, disques diamants, colle mastic, scellement chimique, ...). 176 entités ont passé des commandes, générant 732 K€ de CA ;
- BRUNEAU (fournitures et mobilier de bureau). Le nombre d'utilisateurs est passé de 59 à 94 et un CA de 127 K€ a été réalisé ;
- FRANS BONHOMME (approvisionnement chantiers). Le CA 2022 devrait s'élever aux environs de 3,5 M€ avec 160 adhérents ayant passé au moins 1 commande durant le 1<sup>er</sup> semestre.








# ACCOMPAGNEMENT AU DÉVELOPPEMENT DES CAE DU BÂTIMENT

La Fédération s'engage depuis plus de 4 ans auprès des Coopératives d'Activités et d'Emploi (CAE) spécialisées dans les métiers de l'ingénierie et du bâtiment.

En effet, elle souhaite accompagner le développement, consolider le fonctionnement et accroître la notoriété de ces organisations coopératives proposant des solutions d'avenir, sécurisées et innovantes pour les créateurs et créatrices d'entreprises dans ces métiers.

Proposant une véritable alternative à la création d'entreprises individuelles, les CAE apportent une solution coopérative et accompagnée à ce qui est habituellement reconnu comme une démarche personnelle difficile, risquée et caractérisée par l'isolement.

Les CAE continuent leur progression au sein des SCOP BTP d'une part par la création de nouvelles sociétés coopératives et par le développement de chacune qui hébergent de plus en plus de salarié.es et d'associé.es.

En 2022, 23 CAE bâtiment ou établissements secondaires spécialisés bâtiment de CAE généralistes regroupent plus de 1150 entrepreneurs, hommes et femmes (sur deux types de contrats : CAPE et CESA) étaient adhérentes à la Fédération SCOP BTP. Le Chiffre d'affaires cumulé des CAE bâtiment en 2022 était de 78 millions.

L'animation de la mission d'accompagnement des CAE Bâtiment créée par la Fédération SCOP BTP est aujourd'hui assurée et partagée par deux personnes issues de CAE bâtiment et choisies par celles-ci. Certaines tâches plus spécialisées peuvent être assurées par d'autres personnes repérées comme particulièrement expertes sur les sujets traités.

## Cette mission a pour objectif :

- d'accompagner le développement et la sécurisation des CAE,
- d'accompagner les nouvelles créations,
- de mettre en place une communication et un lobbying pour promouvoir les CAE Bâtiment et le travail des entrepreneur.es,
- d'étudier les collaborations possibles avec les SCOP du bâtiment pour faciliter les partenariats, les passerelles entre les unes et les autres pour les entrepreneur.es et contribuer ensemble à la réflexion globale sur les grands enjeux
- d'organiser des rencontres des CAE Bâtiment pour la mise en commun des pratiques, la production de documents socles, les études et résolutions de problèmes rencontrés, la rencontre de partenaires nationaux, etc.,

Cette mission se fait en coordination étroite avec la Fédération des CAE.





## Quelques chiffres sur les CAE adhérentes à la Fédération SCOP BTP :

**23** CAE bâtiment ou établissements secondaires de CAE généralistes

**40** alternants

**+ de 1150** entrepreneur.es (CESA et CAPE)

Il est ainsi possible d'aborder et de traiter collectivement toutes les spécificités liées aux métiers du bâtiment qui rendent nos CAE à la fois originales, très professionnelles et spécialisées.

**De plus, les CAE bâtiment – pleinement impliquées dans la RSE - se sont aussi données comme missions d'accompagner des projets innovants comme :**

- Le réemploi des matériaux : l'objectif est d'aboutir à un cycle vertueux de la matière sur les chantiers mais aussi à l'échelle du territoire et ainsi, limiter l'impact carbone de la construction, en réduisant la quantité de déchets issus de la déconstruction et en y intégrant des matériaux de réemploi.
- les pratiques favorisant l'accès au logement sain et sobre énergétiquement de populations qui, soit par goût soit par nécessité, souhaitent effectuer elles-mêmes les travaux (ARA et ACA) : Auto-Réhabilitation Accompagnée et Auto-Construction Accompagnée).

Deux personnes des CAE (dont une au nom de la Fédération des SCOPBTP) participent à une étude de l'ADEME sur « les impacts et perspectives économiques pour les entreprises du bâtiment qui pratiquent l'ARA ». Un travail de benchmarking européen sur ces pratiques et des ateliers sur les modèles d'affaires ont ainsi été proposés.

**En 2022, les CAE Bâtiment se sont penchées sur :**

- la mutualisation d'informations collectives en visio-conférences à destination de tous les prescripteurs au niveau national : 2 CAE ont ainsi animé 2 séances collectives qui ont rencontré un franc succès. Présentée à chaque fois par un.e entrepreneur.e et une personne d'une équipe administrative ces réunions permettent de diffuser dans le public le concept de CAE pour qu'il devienne une solution connue et reconnue de l'entrepreneuriat et faire mieux connaître le monde coopératif.
  - L'organisation des rencontres nationales de tous les entrepreneur.es qui auront lieu en juillet 2023 dans l'Isère. Ce rendez-vous très important va permettre à plusieurs centaines d'entrepreneur.es de participer à de nombreux ateliers professionnels animés par des membres des CAE reconnus experts et faciliter les échanges de pratiques autour de sujets aussi variés que les questions du réemploi des matériaux, des filières locales, de l'ergonomie, de la domotique en éco construction, de la SST etc.
- A cette occasion la CAE Cabestan va fêter ses 20 ans, deuxième CAE à passer ce cap après Coopaction.
- De plus, trois rassemblements nationaux ont eu lieu à Rennes, aux Brunels (Aude) et à Montpellier.
- Ils ont été l'occasion de faire avancer les sujets en cours et de confronter les pratiques.
- Ces échanges de pratiques indispensables entre CAE ont aussi permis de travailler sur la participation à des réseaux coopératifs pour les achats (Orcab) et sur les filières courtes d'approvisionnement avec notamment l'accompagnement à la reprise d'une scierie par des charpentiers d'une CAE.
- Outre la continuité des actions engagées, le premier épisode d'une série de 4 films sur l'entrepreneuriat au féminin dans les métiers du bâtiment a été réalisé.
- « Etre femme et construire » montre des parcours professionnels de femmes de divers métiers (peintre, maçonne, charpentière, poëlière etc) qui parlent de leurs pratiques, des bonheurs ou difficultés rencontrés, et des motivations qui les habitent.

# AMBITION 1

## 100% D'ADHÉSIONS CROISÉES ENTRE LA CGSCOP ET NOTRE FÉDÉRATION

### SCOP BTP

78%

#### AUVERGNE RHÔNE-ALPES

- Constitution d'un binôme FR/UR pour accompagner la promotion et les projets de création/reprise/transmission et adhésion.
- Double adhésion des nouveaux dossiers, grâce au suivi des dossiers sur ODOO et la signature commune des bulletins d'adhésion.
- Organisation de la première Assemblée Générale annuelle commune pour partager les projets nationaux et régionaux.

### SCOP BTP

100%

#### HAUT-DE-FRANCE

- **En 2022, toutes les SCOP BTP créées sont devenues adhérentes à la CG SCOP et à la Fédération SCOP BTP.**

Cet objectif a été atteint grâce au renforcement de l'accompagnement conjoint, Fédération et Union régionale, des porteurs de projet.

De plus, nous participons au groupe de réflexion nationale sur les questions liées à la double adhésion. A terme, l'adhésion croisée doit être « automatique » pour le secteur du bâtiment.

- **A ce jour, le taux d'adhésion croisée Fédération SCOP BTP et CG SCOP est de 100%.**

Il est important, malgré le rapprochement entre l'Union régionale et la Fédération, que chaque adhérent continue de bien identifier les missions et services apportés par chacune et donc de mesurer la force et la complémentarité de nos deux réseaux.

### SCOP BTP EST

75%

#### ● En Grand Est :

Un processus commun UR/Fédération est en cours de mise en place pour une meilleure information au moment de la création (rendez-vous en binôme au moment clé de la phase d'adhésion pour la double adhésion CG Scop/Fédération).

Ce processus sera couplé à la création d'une communication commune UR/Fédération à destination des Scop du BTP du Grand Est. Pour ce faire, des réunions BTP sont organisées avec les chargés de suivi UR des Scop en question pour une meilleure communication et prise de contact avec les Scop du BTP régionales qu'elles soient adhérentes ou non.

#### ● En BFC :

- Présentation des secrétaires généraux auprès des scop du btp adhérentes à la cgscop, et non adhérentes à la fédération.
- Accompagnement aux créations avec les compétences CG Scop et fédération des SCOP.

### SCOP BTP

93%

#### ILE DE FRANCE CENTRE VAL DE LOIRE

- 93% des Scop adhérentes à la fédération sont en adhésion croisée avec la Confédération Générale des Scop (CG Scop). Afin d'atteindre les 100% d'adhésions croisées, nous mettons en avant les services de la CG Scop auprès des entreprises notamment par la présentation de la possibilité de faire appel aux outils financiers du mouvement, les formations coopératives et l'expertise juridique de fonctionnement du statut.

- Une action similaire, en binôme avec les délégués de l'UR Scop, est menée auprès des Scop qui n'adhèrent pas à la fédération. Nous allons à leur rencontre pour les informer de nos offres de services qui sont complémentaires.



## AMBITION 2025 : ACTIONS EMBLÉMATIQUES DE DÉVELOPPEMENT



### SCOP BTP NOUVELLE AQUITAINE

93%

#### ● Communication

Création de goodies affichant les deux logos (UR et fédération régionale) et présence de pages consacrées à la fédération régionale SCOP BTP dans les publications des Unions régionales (« SCOP.com », la « gazette du coopérateur »).

#### ● Amélioration de la synergie FR/UR

Partage de locaux, liens entretenus au quotidien avec les équipes des UR et actions menées ensemble (manifestations transmission, moments conviviaux, etc.)

### SCOP BTP OUEST

75%

- Plan d'adhésion en lien avec l'UR Ouest ; identification et prospection.
- Mutualisation de postes et de locaux avec l'UR Ouest.

### SCOP BTP OCCITANIE

80%

- Intervention en binôme FR/UR pour garantir la bonne information de futurs dirigeants sur l'adhésion CG SCOP/Fédération SCOP BTP les services proposés pour tous les projets de création/reprise/transmission du BTP.
- Signature d'une **convention de partenariat le 22 novembre 2022 avec l'UR SCOP Occitanie Pyrénées.**
- Présence d'un mandataire SCOP BTP au sein du **CEFR.**

### SCOP BTP PACA CORSE

75%

- Intégration de la chargée de développement de la Fédération SCOP BTP PACA-Corse à l'équipe de l'Union Régionale.
- Implication de la chargée de développement des SCOP du BTP à tout nouveau projet de création/transmission/reprise en lien avec le bâtiment.
- Fluidification de la communication SCOP BTP à destination de l'équipe de l'UR : systématisation d'un point d'actu BTP aux réunions d'équipes UR.

# AMBITION 2

## 95% D'ADHÉSIONS DES SCOP DANS LES FÉDÉRATIONS DÉPARTEMENTALES DU BTP

### SCOP BTP

45%

#### AUVERGNE RHÔNE-ALPES

- Organisation d'une rencontre des Scop de la Construction d'Auvergne lors d'un CA régional réuni dans les locaux de la FFB de l'Allier (03).
- Adhésion des SCOP BTP dans toutes les Fédérations départementales grâce à une action coordonnée avec les équipes sur les territoires.
- Élection d'administrateurs SCOP BTP au sein de 3 Fédérations départementales du Bâtiment et des Travaux Publics (Rhône et Métropole, Cantal et Drôme-Ardèche).

### SCOP BTP

67%

#### HAUT-DE-FRANCE

- **En 2022, toutes les SCOP BTP créées sont devenues adhérentes à la Fédération SCOP BTP et de la FFB.**

Nous avons notamment mis en œuvre un rendez-vous commun (Fédération Scop et FFB) auprès de l'ensemble des nouvelles coopératives afin de présenter la complémentarité de nos réseaux et l'intérêt pour le futur nouvel adhérent de « double adhérer ».

Par ailleurs, nous menons une réflexion sur le calendrier d'adhésion aux réseaux de la branche le plus approprié pour les jeunes coopératives.

- **Nous devons convaincre les Scop adhérentes à la Fédération Scop d'adhérer à la FFB.**

Lors de chacune de nos rencontres avec nos adhérents nous réalisons un point sur l'intérêt de la double adhésion (de le rester / de le devenir). De plus, des réunions de territoires seront prochainement organisées, ce sera l'occasion de rappeler à chacun les intérêts de la double adhésion.

### SCOP BTP

#### EST

81%

#### ● EN GRAND EST :

La création d'une communication spécifique avec un argumentaire ciblé sur la double adhésion FNSCOP/FFB permettra de mettre en avant les avantages de la double adhésion en termes d'offre de services. Le rapprochement avec les fédérations départementales FFB est en cours afin de rencontrer les secrétaires généraux et de prendre connaissance des spécificités locales des FFB.

#### ● EN BFC :

- Rencontrer l'ensemble des fédérations départementales,
- Rencontrer l'ensemble des scop dans leurs locaux,
- Expliquer l'intérêt de l'adhésion
- Les inviter aux événements prévus avec les adhérents.

### SCOP BTP

68%

#### ILE DE FRANCE

#### CENTRE VAL DE LOIRE

- 45,7% des Scop adhérentes à la fédération ont souscrit à un bulletin de double adhésion. Ce partenariat permet de faire bénéficier aux Scop du bâtiment de la force des 2 réseaux et une offre d'accompagnement élargie à un taux de cotisation préférentiel de 1% de la masse salariale brute.
- Afin d'atteindre l'objectif de 95% de double adhésions des Scop bâtiment, nous organisons des visites en binôme avec les développeurs de la FFB afin de présenter aux Scop la force de l'union de nos 2 réseaux.



## AMBITION 2025 : ACTIONS EMBLÉMATIQUES DE DÉVELOPPEMENT



FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT

70%

### SCOP BTP NOUVELLE AQUITAINE

#### ● Améliorer les synergies avec les fédérations départementales du bâtiment

Participation aux réunions de coordination organisées par la FFB Nouvelle-Aquitaine et rassemblant les Secrétaires Généraux des fédérations départementales.

#### ● Mise en relation avec les SCOP non adhérentes à la FFB

Recensement des SCOP n'étant pas adhérentes à la FFB et le cas échéant, visite en binôme afin de présenter les services proposés par les FFB départementales.

73%

### SCOP BTP OCCITANIE

● Organisation d'une réunion sur le statut du dirigeant de SCOP BTP dans les locaux de la **FFB de l'Aude** (11).

● Adhésion des SCOP BTP dans toutes les Fédérations départementales grâce à une action coordonnée avec les équipes sur les territoires (**Aude en 2022**).

● Élection d'administrateurs SCOP BTP au sein des Fédérations départementales du Bâtiment et des Travaux Publics (Ariège depuis 2021).

66%

### SCOP BTP OUEST

● Plan de développement avec les développeurs des FFB départementales.

● Mise en relation avec les SCOP non adhérentes à la FFB.

39%

### SCOP BTP PACA CORSE

● Organisation de RDVs avec les équipes des FFB départementales.

● Double-adhésion systématiquement proposée aux nouvelles SCOP Bâtiment.

# AMBITION 3

## 15 000 SALARIÉS AU SEIN DES SCOP BTP

### SCOP BTP

1006

### AUVERGNE RHÔNE-ALPES

- Promotion du statut Scop auprès de repreneurs lors d'une réunion transmission sur le département de la Loire, organisée par la FFB 42.
- Accompagnement avec l'Union régionale de 3 projets de croissance externe, sur les territoires de l'Ardèche, de l'Ain et du Rhône, pour créer 60 emplois en 2022.

### SCOP BTP

603

### HAUT-DE-FRANCE

- **Nous avons intensifié l'accompagnement des Scop traversant « une période difficile ». Ce sont 5 Scop qui, au cours de l'année 2022, ont bénéficié d'un accompagnement renforcé.**

Pour nous développer, il nous faut consolider nos fondations et construire sur des bases solides. Il est donc nécessaire de porter une attention particulière à nos adhérents qui traversent « une période tourmentée » qui les fragilise.

- **Nous avons la volonté d'intensifier l'accompagnement apporté à nos adhérents ayant un « potentiel de développement ».**

Le développement passe par la croissance de nos Scop et Scic existantes. Il est important d'identifier nos adhérents ayant un « potentiel de développement » et d'adapter notre accompagnement à ces besoins spécifiques.

- **En 2022, nous avons intensifié nos relations avec les partenaires qui nous semblent incontournables pour identifier des projets de transmissions qualifiés et accompagner les porteurs de projet dans leur processus de transformation : Union régionale, FFB départementale, dirigeants coopératifs...**

Les réseaux pouvant nous permettre d'identifier des projets de transmissions qualifiés sont divers : dirigeants coopératifs, organismes professionnels de la branche (FFB départementale), les conseils et structures d'accompagnement (expert-comptable, commissaires aux comptes...), les experts des procédures judiciaires (administrateurs judiciaires, juges commissaires, liquidateurs...). Afin de ne pas nous disperser, nous avons identifié 3 partenaires privilégiés.



### SCOP BTP EST

806

- **EN GRAND EST :**

#### **Travailler sur les entreprises à transmettre dans les 5 ans :**

Conjointement avec l'UR, un processus de développement axé BTP a été mis en place fin 2022. Une prospection est réalisée sur diverses sources en termes de potentielles entreprises à reprendre mais également afin de constituer un fichier prescripteur (experts-comptables, réseaux et clubs d'entreprises, etc.) pour l'envoi de communication marketing ciblée. Le rapprochement avec les fédérations départementales permettra également de cibler les cédants/repreneurs en amont et de les qualifier. Un partenariat avec les CCI et CMA (pacte transmission-reprise) peut également être envisagée. La participation de l'UR en tant qu'expert de la transmission-reprise à des événements du type « Petits Déjeuners de la Transmission » ciblés BTP, couplée à du marketing direct, permet de cibler des cédants, déjà avancés dans leur projet de transmission.

#### **Développer les synergies entre adhérents et le sentiment d'appartenance à la Fédé. : organisation d'événements fédérateurs.**

L'organisation de rencontres territoriales à thématiques variées (offre de services fédération, prévention-sécurité, inter coopération, besoin en développement, etc.) sera mise en place dès le début 2023 dans une optique de reconquête des scop adhérentes et de conquête de nouvelles scop. L'objectif est de développer un sentiment d'appartenance chez les Scop du BTP pour la Fédération au même titre que pour l'UR.

#### **Accompagner les stratégies de croissance externe : veille sur les opportunités de croissance externe :**

En relation avec l'UR, une veille sur les annonces légales de type procédure collective (cible sur les redressements judiciaires) est mise en place sur un profil d'entreprise ciblé afin de détecter des potentiels projets de reprise d'entreprise en difficulté par les salariés en lien avec les réseaux et les tribunaux. Une veille est réalisée sur les bourses de la transmission-reprise (BPI, CCI, CMA et autres bourses locales) pour déceler des opportunités de croissance pour les Scop adhérentes (constitution de groupe coopératif) : rachat de concurrents, diversification d'activité, etc.

- **EN BFC :**

- Identifier les potentiels prescripteurs de projet
- Aller à leur rencontre
- Relancer régulièrement, faire un point avec eux



## AMBITION 2025 : ACTIONS EMBLÉMATIQUES DE DÉVELOPPEMENT

### SCOP BTP ILE DE FRANCE CENTRE VAL DE LOIRE

2382

- Plusieurs actions de développement sont actuellement en cours et de nouvelles sont en construction. Par exemple, depuis 2022, la fédération intervient au sein du parcours Entrepreneur du Bâtiment de l'ESJDB pour informer et sensibiliser les futurs chefs d'entreprise sur le statut Scop dans le BTP. Ce sont près de 90 stagiaires issus de toute la France qui ont été sensibilisés.
- Fin 2022, nous nous sommes rapprochés de la Chambre des Métiers de la région Centre Val-de-Loire pour leur proposer un ensemble d'actions autour du thème « Les Scop dans le BTP, des entreprises pérennes et des emplois durables dans les territoires » dans le but d'informer les dirigeants d'entreprises artisanales du bâtiment sur les avantages du statut coopératif pour les dirigeants en réflexion sur leur projet de transmission ou de mutation.

### SCOP BTP NOUVELLE AQUITAINE

1919

- **Travailler sur les entreprises à transmettre**  
Participation en binôme avec les UR respectives, à des réunions sur le thème de la transmission d'entreprises, coorganisées notamment avec les FFB départementales, BTP Banque, SMA BTP (3 mars à Sarlat, 13 mai à Brive, 23 novembre à La Rochelle).
- **Sensibilisation des FFB départementales au statut coopératif**  
Interventions avec les UR auprès des permanents et dans les Conseils d'Administration de certaines FFB départementales (28 avril en Charente).
- **Actions auprès des SCOP non adhérentes**  
Visites et invitation des SCOP non adhérentes à toutes les manifestations organisées par la Fédération Nouvelle-Aquitaine SCOP BTP.

### SCOP BTP PACA CORSE

389

- **Développement du nombre de coopératives :**  
Présentation du statut coopératif aux acteurs de l'accompagnement à la création d'entreprise.
- **Développement du nombre d'emplois en coopérative :**  
Participation mensuelle (en binôme avec un délégué UR) à des « Cafés Partenaires » organisés par Pôle Emploi et destinés à présenter les acteurs de l'accompagnement à la création d'entreprise à Gap (présentation et échanges autour du statut SCOP et des CAE).  
Accompagnement à la croissance d'une SCOP (en binôme avec un délégué UR).

### SCOP BTP OCCITANIE

932

- Promotion du statut Scop auprès des conseillers du Groupe SMA pour en faire des prescripteurs auprès de futurs cédants d'entreprise BTP.
- Journée SCOP BTP Occitanie annuelle organisée autour de la thématique « comment fidéliser et recruter dans le BTP en 2022 ? » avec l'APEC et CONSTRUCTYS Occitanie sur la « marque employeur ».

### SCOP BTP OUEST

2837

- Plan de développement en lien avec l'UR Ouest avec notamment la mutualisation d'un poste de développeur BTP pour la Normandie (courant 2023).
- Partenariat renforcé avec les FFB départementales ; revue de portefeuille croisée et participation aux événements sur la transmission d'entreprise.

# AMBITION 4

## 20% D'ADHÉRENTS LABELLISÉS RSE SCOP BTP

# ACTIONS

### SCOP BTP AUVERGNE RHÔNE-ALPES

4%

- Mutualisation du poste de la Déléguée transition écologique, formée par la Fédération régionale, pour accompagner 100 % des Scop du BTP Auvergne Rhône-Alpes.
- Accueil de 2 Scop (BET et paysagistes) au sein du Club RSE pour partager des bonnes pratiques entre les parties prenantes de la filière des Scop de la Construction.
- Accompagnement d'un adhérent SCOP BTP aux Trophées de la RSE - au sein de l'association FORSE et en coopération avec l'AFNOR - pour promouvoir les bonnes pratiques coopératives.

### SCOP BTP EST

**Sensibilisation à une démarche RSE et de Transition Environnementale via un questionnaire et organisation de rencontres RSE en lien avec des partenaires**

#### ● EN GRAND EST :

La signature d'une convention régionale avec l'OPPBTP Grand Est, dont un axe de développement sur la RSE a été ajouté (« Bâtitseurs responsables »), sera le point d'ancrage de la stratégie de diagnostic et de labellisation RSE des Scop du BTP adhérentes courant 2023.

### SCOP BTP HAUT-DE-FRANCE

En Hauts-de-France, nous n'avons aucune coopérative engagée dans une démarche RSE. En 2022, nous avons commencé à identifier et à sensibiliser les adhérents de notre territoire qui pourraient à court terme participer à un Club RSE, et à plus long terme s'engager (éventuellement) dans une démarche de labellisation.

Nous espérons qu'en 2023 notre premier club RSE verra le jour !

### SCOP BTP ILE DE FRANCE CENTRE VAL DE LOIRE

13%

La fédération est particulièrement active sur cette Ambition avec 6 Scop adhérentes labellisées RSE SCOP BTP (soit 13 %) et 4 nouvelles Scop ayant initié la démarche. Nous présentons la démarche comme une opportunité pour construire une feuille de route basée sur des indicateurs simples. Cette approche prend la forme d'un audit à 360° qui s'appuie sur le référentiel de notre label. Ainsi, l'entreprise pourra s'emparer des conclusions de l'audit pour identifier les axes d'amélioration, valoriser en communiquant sur ce qu'elle fait, se mettre dans une dynamique d'amélioration continue.



## AMBITION 2025 : ACTIONS EMBLÉMATIQUES DE DÉVELOPPEMENT



### SCOP BTP NOUVELLE AQUITAINE

3%

#### ● Lancement de la deuxième opération collective

Le 14 septembre s'est tenue la première journée de la deuxième opération collective RSE SCOP BTP. Ce parcours (3 jours de formation collective et 5 jours d'accompagnement individuel) est suivi par 4 SCOP BTP et se terminera en juillet 2024.

#### ● Guide des bonnes pratiques

Parution en fin d'année 2022 du « guide des bonnes pratiques RSE des SCOP BTP Nouvelle-Aquitaine » ; ce document fait par des SCOP du BTP pour les SCOP BTP se veut résolument pragmatique et vise tant à valoriser et promouvoir le modèle coopératif qu'à susciter l'intérêt des entreprises qui hésitent encore à s'engager dans une démarche RSE.

### SCOP BTP OUEST

6 SCOP engagés dans le parcours vers la labellisation.

### SCOP BTP OCCITANIE

9%

- Lancement d'une 3e opération collective RSE en juin 2022.
- Participation au Tour PRST 4 (Plan Santé au Travail) Occitanie pour présentation synergie entre démarches QVCT et RSE.
- Accueil de 2 alternants RSE et QVCT de l'ESQESE Toulouse.

### SCOP BTP PACA CORSE

- Lancement d'une enquête auprès des adhérents pour recenser les bonnes pratiques (1ers pas dans une démarche de RSE).
- Veille et transmission d'informations sur les démarches régionales en ce sens.
- Actions en faveur de la prévention des risques :
  - signature de la convention avec l'OPPBTP,
  - abonnement de toutes les SCOP BTP du territoire au mensuel Prévention BTP.

# AMBITION 5

## 10 % D'APPRENTIS DANS LES EFFECTIFS DES SCOP DU BTP



# ACTIONS

### SCOP BTP AUVERGNE RHÔNE-ALPES

6%\*

- Réalisation d'une animation auprès de jeunes apprentis, animée par le mandataire SCOP BTP, au sein du CFA BTP de l'Allier (03).
- Participation et financement d'actions régionales pour la promotion des Métiers du BTP, aux côtés des Organisations Professionnelles au sein de l'Association ACORA BTP (Worldskills, Mondial des métiers).

### SCOP BTP HAUT-DE-FRANCE

8%\*

**A la vue des difficultés de recrutement, nous accompagnons chaque adhérent dans l'identification des compétences qu'elle aura à remplacer à 2 ans, à 5 ans afin de travailler en amont sur la solution de l'apprentissage.**

Le renouvellement des compétences de demain passe par l'apprentissage aujourd'hui.

### SCOP BTP EST

10%\*

**Construire une stratégie de recrutement et d'intégration des apprentis avec les adhérents**

#### ● EN GRAND EST :

Un rapprochement avec les CFA BTP a été amorcé dans le cadre de l'opération « Semaine de l'entreprise coopérative BTP » 2023. L'objectif de ce rapprochement est de développer un partenariat pour le placement d'apprentis au sein des Scop du BTP adhérentes (action de réseau).

#### ● EN BFC :

Proposer aux directeurs de CFA nos scop adhérentes comme point de chute de leurs futurs apprentis.

### SCOP BTP ILE DE FRANCE CENTRE VAL DE LOIRE

8%\*

● L'apprentissage est un formidable vecteur d'intégration en entreprise. C'est aussi un excellent levier pour recruter et fidéliser des jeunes dans l'entreprise. C'est dans ce but que nous partageons et mettons en avant les pratiques positives en faveur de l'apprentissage de nos adhérents.

Avec 180 apprentis sur 2202 salariés soit un peu plus de 8% d'apprentis, nous avons pour ambition d'augmenter la part des apprentis parmi les Scop adhérentes en les accompagnant pour lever les freins à leur recrutement et coconstruire avec eux et nos partenaires une stratégie de recrutement et d'intégration d'apprentis durables.



## AMBITION 2025 : ACTIONS EMBLÉMATIQUES DE DÉVELOPPEMENT

### SCOP BTP NOUVELLE AQUITAINE

5%\*

#### ● Rencontres du BTP à l'IUT de La Rochelle

Le 26 janvier 2022, la fédération régionale accompagnait plusieurs SCOP BTP des rencontres du BTP, organisées par l'IUT Génie Civil et construction durable de La Rochelle. Ce forum des métiers du BTP a pour principal objectif de favoriser les contacts entre les entreprises et les étudiants mais est également l'occasion pour les SCOP de présenter leurs métiers, les différents secteurs d'activités et les opportunités qu'offre le statut coopératif.

#### ● A la rencontre des collégiens

Tout au long de l'année, plusieurs dirigeants de SCOP ont tenu aller à la rencontre des collégiens afin de leur faire découvrir le secteur du BTP et ainsi susciter chez certains d'entre eux, l'envie de se diriger vers la voie de l'apprentissage.

### SCOP BTP OUEST

9%\*

- Promotion de l'apprentissage.
- Présence au sein des gouvernances paritaires des CFA.



### SCOP BTP OCCITANIE

6%\*

- Élection d'Emilie TEISSIER à la Présidence de BTP CFA Occitanie.
- Participation à la journée proposée par BTP CFA Occitanie aux Maîtres d'Apprentissage pour améliorer l'encadrement et le suivi des Apprentis dans les Entreprises, et le lien CFA/Entreprise.
- Participation à la semaine de l'insertion professionnelle organisée par le CFA Bâtiment à Toulouse.

### SCOP BTP PACA CORSE

5%\*

- Communication sur la semaine de l'entreprise Coopérative BTP afin de maximiser la participation et le nombre d'interventions.

\*taux d'effectifs apprentis hors SCOP d'activités connexes.



# FÉDÉRATION AUVERGNE RHÔNE-ALPES SCOP BTP



**53 SCOP** adhérentes/62  
(taux adhésion 85%)  
27 Scop adhérentes BTP/FFB



**1006 SALARIÉS**  
dont 61 apprentis  
(adhérents)



**2 SCOP** labellisées  
RSE SCOP BTP



**27 MANDATS**  
**32 mandats** (avec FFB)

## VIE DE LA FÉDÉRATION RÉGIONALE EN 2022 :

Le Conseil d'Administration de la Fédération régionale des SCOP du BTP a développé un plan d'action autour de la RSE, la promotion des métiers et d'une coopération dynamique avec l'Union régionale :



WORLDSKILLS :  
UTPM et R. AZAIS membre du jury Marbrerie



AG 2022 – Travail collectif  
sur 5 indicateurs Ambition 2025

L'accompagnement sur le thème de la RSE est mutualisé avec l'Union Régionale. Un second guide de **42 fiches de bonnes pratiques RSE** a été réalisé. 4 club RSE ont été animés avec l'AFNOR avec la participation de 9 Scop dont 1 BET et 1 Paysagiste. Cette année, CNE et Les Menuisiers du Rhône ont été labellisées RSE SCOP BTP. Par ailleurs, la Fédération régionale anime la filière des Scop de la Construction autour d'un COPIL, composé de 12 Scop ; et coordonne des actions de promotion et de représentation auprès de collectivités, telle que la Métropole de Lyon.

Sur différents territoires, les réunions du Conseil d'Administration ont été délocalisées, pour rencontrer les Scop de la Construction (en Auvergne, en Isère) ; en plus d'une Assemblée Générale dans la Drôme. La Fédération participe aux travaux de deux nouvelles associations régionales : Ville Aménagement Durable sur les enjeux des transitions et FIBOIS Auvergne Rhône-Alpes pour accompagner le développement des métiers du bois. Enfin, elle administre **la promotion des métiers du BTP** lors des finales nationales, des finales régionales Worldskills ; et du Mondial des Métiers organisé par l'Association ACORA BTP.

Une coopération institutionnelle avec l'Union Régionale des Scop & Scic a permis d'organiser la **première Assemblée Générale commune en 2022**, avec toutes les coopératives d'Auvergne Rhône-Alpes. A cette occasion, le Président Cyril Zorman a participé à un travail collectif, et a partagé sa vision sur les objectifs et actions du projet d'orientation Ambition 2025. L'année 2022 a été marquée par la présentation du modèle coopératif auprès des Fédérations départementales de la FFB. Ce sont 11 rencontres avec les équipes pour valoriser les solutions en matière de reprise et de transmission en Scop dans les territoires.



# FÉDÉRATION EST SCOP BTP



**44 SCOP** adhérentes  
(taux adhésion 70%)



**806**  
SALARIÉS



**16 MANDATS**  
dont 5 vacants fin 2022

## UN RAPPROCHEMENT AVEC LES UNIONS RÉGIONALES

L'année 2022 a été marquée par un travail de fond avec les Unions Régionales des Scop des régions Grand Est et Bourgogne Franche Comté. Cette volonté d'adapter les périmètres des Fédérations régionales à ceux des Unions Régionales dans une optique de rapprochement avec la Confédération Générale des Scop émane du plan AMBITIONS 2025.

En lien étroit avec la Fédération nationale, une convention de partenariat a été établie avec l'Union Régionale des Scop Grand Est pour l'embauche d'une personne en poste partagé en charge du suivi et du développement des scop du BTP avec la création d'un pôle Grand Est de la fédération régionale. L'URSCOP Grand Est, structure employeuse, a embauché une candidate pour ce poste mutualisé en novembre 2022. A l'initiative de l'URSCOP Grand Est, des « Rencontres de la Galette Coopérative » ont été organisées sur le territoire début 2023 (rencontres conviviales ouvertes aux salariés coopérateurs). A cette occasion a été présentée la secrétaire générale du pôle Grand Est aux 125 participants issus des plus de 60 coopératives présentes (parmi les participants, plus d'une vingtaine de salariés issue d'une dizaine de Scop du BTP).

Cette région constitue un vivier d'opportunités pour la Fédération régionale du fait du dynamisme et du développement de l'URSCOP Grand Est, représentant 4 450 salariés et 209 sociétés coopératives à fin 2022 dont près de 25% sont des Scop du Bâtiment et des Travaux Publics (près de 1 000 salariés).

En Bourgogne Franche Comté, une convention a été signée entre l'URSCOP et la Fédération Scop BTP de l'Est, dans la même logique que le Grand Est. Le secrétaire général a rencontré 12 des adhérents de ce pôle depuis son arrivée. Cette grande région représente 1738 salariés dans 132 scop et scic, dont 16% sont des Scop du Bâtiment et des Travaux Publics.

## CRÉATION DE DEUX PÔLES RÉGIONAUX

Nicolas PICRON, administrateur et directeur de l'agence UTB Bourgogne Franche-Comté, a été élu Président de la Fédération régionale Est le 16 décembre dernier. Il succède à Eric Charton, président directeur général de la Scop DRTP.

Sa prise de mandat a été accompagnée par l'arrivée de 2 secrétaires généraux en charge de la représentation, de l'accompagne-

ment et de l'animation du réseau des sociétés coopératives adhérentes de leurs pôles respectifs.

Justine Jésupret occupe le poste de secrétaire générale du pôle Grand Est depuis novembre 2022 et Samir Taleb celui du pôle Bourgogne Franche-Comté à compter de septembre 2022. Des conventions de partenariat ont été établies avec les Unions Régionales des régions respectives pour être au plus près des adhérents.

Une dynamique s'inscrivant dans une logique de développement des territoires est lancée. La création de ces deux pôles permet un redécoupage géographique de la fédération pour une meilleure proximité et animation du réseaux des adhérents.

## ANIMATION DU RÉSEAU DES ADHÉRENTS

A compter de 2023, des rencontres thématiques seront organisées sur les territoires pour renouer le lien avec les scop adhérentes, favoriser l'interconnaissance et l'inter coopération. Ces rencontres seront organisées en lien les organismes paritaires locaux.

Les conventions régionales de partenariat avec l'OPPBTP pour 2023 ont pour objectif de lancer une dynamique d'animations et de rencontres dans une optique de promotion et de sensibilisation à la Prévention Sécurité et à la Responsabilité Sociétale d'Entreprise (ateliers, formations, accompagnement personnalisé).

Le début d'année sera également marqué par la Semaine de l'Entreprise coopérative BTP, pilotée par le CCCA-BTP en partenariat avec la Fédération, dont l'objectif est de faire découvrir le modèle Scop dans le secteur de la construction auprès des apprentis.

Cette campagne sera suivie par l'organisation du pôle BTP des sélections régionales des 47<sup>e</sup> Worldskills, du 23 au 25 mars dans le Grand Est, et du 15 au 16 mars en Bourgogne Franche-Comté.

L'organisation de ces rencontres et manifestations à venir s'est orchestrée dès la fin 2022.

## REPRÉSENTATION EN RÉGION

La Fédération dispose de 25 mandats dans diverses instances telles que BTP CFA, OPPBTP, QUALIBAT, CPREF, etc. dont 6 mandats actifs en Grand Est et 5 mandats actifs en Bourgogne Franche Comté à fin 2022. Une campagne de recrutement de mandataires est prévue en 2023.



# FÉDÉRATION HAUTS-DE-FRANCE SCOP BTP



**24 SCOP** adhérentes  
100% d'adhésions croisées  
SCOP BTP/CG SCOP



**603 SALARIÉS**  
5% d'augmentation sur un an  
8% d'apprentis



**14 MANDATS  
RÉGIONAUX**

L'année 2022, en Hauts-de-France, a vu naître la Cellule BTP Construction. Cette cellule est le fruit du rapprochement de l'Union régionale et de notre Fédération, elle a pour volonté d'optimiser nos interventions afin de consolider les Scop existantes, les accompagner dans leur développement mais également identifier et mieux accompagner les porteurs de projets (création / transmission). Nous avons une volonté commune : « nous développer » !

## ACCOMPAGNER :

L'ensemble des coopératives du Bâtiment et des Travaux Publics ont été visitées et accompagnées au cours de l'année 2022. Nous avons adapté notre accompagnement aux besoins de l'adhérent, ce qui nous a amené à rencontrer certains d'entre eux à 4 ou 5 reprises. Cette relation de proximité et de confiance nous permet d'identifier les besoins d'accompagnement et de travailler à la résolution de ceux-ci soit directement soit en collaboration avec nos partenaires : Union régionale, FFB, OPPBTP, Constructys...

## ANIMER :

Notre Fédération est membre du comité de pilotage du salon NORBAT (400 exposants / 14000 visiteurs) ce qui nous permet d'apparaître en qualité d'organisateur sur l'ensemble des outils de communication aux côtés de nos partenaires de la branche. Ce salon a été l'occasion de convier l'ensemble des coopératives de la Cellule BTP Construction à partager un moment de convivialité sur le stand de notre Fédération.

De plus, une journée d'échanges à destination des coopératives ayant un lien avec « l'acte de construire » sous le thème « Apprenons à mieux nous connaître » a été organisée en partenariat avec l'Union régionale. Cette journée a permis de réunir plus de 45 coopérateurs.

## REPRÉSENTER :

La Fédération, par l'implication de ses mandataires et du développement des partenariats locaux, a poursuivi le travail de représentation des entreprises coopératives, de défense de leurs intérêts et d'explication de leurs particularités. Au cours de cette année, une attention particulière a été portée au rapprochement avec les Fédérations Françaises du Bâtiment Départementales avec lesquelles nous souhaitons intensifier nos relations.



Le stand de la Fédération sur le Salon NORBAT 2022.



La journée du 23 septembre 2022 organisée avec l'Union régionale et qui a rassemblée les Scop de la « construction ».



Une réalisation de la SA SCOP TOERANA HABITAT ».



# FÉDÉRATION ILE DE FRANCE CENTRE VAL DE LOIRE SCOP BTP



**46 SCOP**  
adhérentes/51



**2382 SALARIÉS**  
180 apprentis  
+27,6% par rapport à 2021  
8,17% de l'effectif total Scop BTP



**6 SCOP** labellisées  
**RSE SCOP BTP**  
13% des adhérents



**43 MANDATS**  
**RÉGIONAUX**

Fin 2021, une page de l'histoire de notre Fédération s'est tournée. Elle a déménagé de ses locaux du 12<sup>ème</sup> arrondissement qu'elle occupait depuis de le début des années 1980 pour s'installer, au début de l'année 2022, et à l'invitation de la Fédération Scop BTP nationale, dans leurs locaux au 64B rue de Monceau dans le 8<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

Cette organisation, au-delà de l'économie qu'elle procure, permet plus de proximité avec les équipes des directions nationales et renforce le collectif et l'esprit d'équipe.

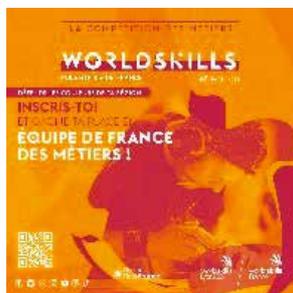


Votre partenaire compétences

En 2022, la vie de notre Fédération a été rythmée par sa participation à de nombreux projets ; dans le domaine de la formation avec l'opco Constructyts, dans le cadre de la dernière année de l'ADEC NGP territorial Bâtiment et Travaux Publics programmé sur 3 ans et à laquelle ont également participé la Drieets et les organisations professionnelles régionales.



Enfin, nous avons mené des actions pour la promotion du statut Scop dans le BTP auprès de nos partenaires - présentation du statut Scop aux membres de la commission économique de l'Union des Métalliers et par la suite le mouvement a participé à une table ronde sur le thème de la transmission aux Assises de la Métallerie.



Nous avons également participé, avec 15 de nos partenaires, au groupe de travail sur les Worldskills, pour la promotion des métiers du BTP.



L'initiation d'un partenariat ambitieux, articulé autour de 8 actions, avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la région Centre Val-de-Loire qui devrait voir le jour en 2023 et dont l'objectif est de promouvoir le statut coopératif auprès des entreprises artisanales du bâtiment de la région Centre.



La Fédération a été très active dans l'animation de son réseau coopératif, avec notamment l'organisation des rencontres des Scop TP, qui a permis de réunir toutes les Scop des Travaux Publics dans le but de mieux se connaître et partager les actualités.



# FÉDÉRATION NOUVELLE-AQUITAINE SCOP BTP



**72 SCOP** adhérentes  
93,33% d'adhésions croisées  
SCOP BTP/CG SCOP



**1919 SALARIÉS**  
5,15% d'apprentis



**2 SCOP** labellisées  
RSE SCOP BTP



**17 MANDATS**  
RÉGIONAUX

Durant l'année 2022, la Fédération Nouvelle-Aquitaine SCOP BTP a tenu à animer le réseau, notamment par le biais de réunions thématiques :

- Réunions sur les nouveaux CCAG Travaux (conditions financières, exécution du marché, retard et pénalités, règlement des différends, etc...)
- De mars à juin, deux parcours de modules de gestion (un pour les TPE, un pour les PME) abordant la lecture du bilan et du compte de résultat, l'analyse des frais généraux et travail sur le seuil de rentabilité, l'analyse de la main d'œuvre et travail sur le coût

de revient, une réflexion sur les outils de pilotage (outil tarifaire, suivi de chantier et d'activité)

- Formation « savoir valoriser sa démarche RSE » pour les entreprises ayant participé à la première opération collective régionale RSE SCOP BTP
- Un module de gestion sur « comment établir un prix de vente adapté en période d'inflation ? »
- Réunion sur le thème de la transition énergétique, avec un focus sur le bilan de gaz à effet de serre (dans le cadre du club RSE).

Outre ces réunions à thème, la Fédération régionale a également coorganisé des manifestations, dont le colloque et trophées RSE/RSO de Nouvelle-Aquitaine. Un événement biennal qui s'est déroulé au mois de juin 2022, à destination de tous les acteurs économiques et collectivités du territoire néo-aquitain, visant à récompenser, valoriser et encourager les organisations engagées dans des démarches sociétales vertueuses et innovantes.

C'est au cours du mois de septembre que la Fédération régionale SCOP BTP et l'OPPBT ont signé une convention de partenariat qui vise à :

- Accompagner toutes les SCOP BTP dans la création de leur compte e-prévention ainsi que dans la réalisation et l'actualisation de leur DUER et plan d'action
- Développer la culture prévention à tous les niveaux de l'entreprise
- Mobiliser et impliquer les permanents et mandataires des Fédérations SCOP BTP dans la promotion de la prévention

Enfin, au dernier trimestre, la Fédération régionale SCOP BTP en partenariat avec la cellule économique régionale de la construction, a initié une étude sur l'impact socioéconomique des SCOP BTP de Nouvelle-Aquitaine (ancrage territorial, spécificités et retombées économiques). La consolidation des résultats permettra à terme, de servir d'outil de communication auprès de différents partenaires.



Club RSE SCOP BTP sur la transition énergétique



Réunion transmission d'entreprise à La Rochelle, coorganisée avec la FFB17, SMA BTP et BTP Banque



Signature de la convention de partenariat Fédération Nouvelle-Aquitaine SCOP BTP-OPPBT



# FÉDÉRATION OCCITANIE SCOP BTP



**54 SCOP** adhérentes/70  
30 double adhésion SCOP BTP/FFB  
77 % adhésion



**932 SALARIÉS**  
(1 061 au total)  
54 apprentis (adhérents)



**5 SCOP** labellisées  
**RSE SCOP BTP**  
11 Scop engagées RSE  
dont 6 QVCT



**26 MANDATS**  
**RÉGIONAUX**

Le Conseil d'Administration de la Fédération régionale des SCOP du BTP a positionné les actions notamment selon les axes suivants :

- **Contribuer à l'amélioration de l'attractivité des SCOP BTP d'Occitanie afin de mieux recruter et fidéliser leurs salariés pour développer leur activité sur le territoire,**
- **Faciliter l'engagement de nouvelles SCOP dans la RSE pour atteindre l'objectif de 20% de SCOP labellisées en 2025.**



Depuis **2019**, les membres du Club RSE Occitanie SCOP BTP souhaitent développer plus d'actions sur le volet social, notamment à travers la QVT (Qualité de Vie au Travail). Ce n'est qu'après la crise sanitaire, la mise en place de la **QVCT** (ANI 2020 : Qualité de Vie et Conditions de Travail), et le lancement d'un AAP (Appel A Projets) du FACT (Fonds d'Amélioration des Conditions de Travail) en septembre **2021**, que notre Fédération Régionale a pu proposer un accompagnement à 6 SCOP engagées RSE (**AHJ, BV SCOP, CABROL, CITEL, COUSERANS CONSTRUCTION**), permettant de valoriser les bonnes pratiques des SCOP en matière de conditions de travail.

Le RDV incontournable annuel le 1er jeudi du mois d'octobre, l'occasion de réunir toutes les SCOP du BTP d'Occitanie sur « **Comment recruter et fidéliser les salariés du BTP en 2022 ?** », à partir d'un état des lieux, notamment sur le changement des attentes des salariés par Thierry PINEL, alternant RSE/QVCT, en s'appuyant sur la **marque employeur** (APEC), et la **QVCT**, facteur d'attractivité et de prévention de la désinsertion professionnelle !



Participation à 3 tables rondes du 1<sup>er</sup> Colloque International RSE organisé par l'AFNOR à Toulouse le 21 octobre :

#### **Labels RSE, faut-il s'en méfier ?**

- David AUGUSTE  
de la SCOP CITEL

#### **Les dynamiques collectives en Occitanie**

- Véronique MALECKI,  
SCOP BTP Occitanie

#### **Les initiatives et les engagements des acteurs économiques**

- Emilie TEISSIER  
de la SCOP EGA



# FÉDÉRATION OUEST SCOP BTP



**110 SCOP** adhérentes/147  
55 double adhésion  
SCOP BTP/FFB



**2837 SALARIÉS**/3802  
72,9 % adhérents Scop BTP  
Apprentis : 318 CCP / 229 FSCOP BTP



**30 MANDATS  
RÉGIONAUX**

## VIE DE LA FÉDÉRATION OUEST : ANIMER ET REPRÉSENTER

- Le Conseil d'Administration s'est réuni  
*les 10 mars, 2 juin, 10 octobre et 7 décembre 2022*
- Visio nouveau CCAG Travaux  
*les 25 janvier et 9 février 2022*
- 3<sup>e</sup> journée formation Tableaux de bord de gestion  
*le 21 février à Landerneau et le 22 février à Lisieux*
- Semaine du Bâtiment Pôle Emploi Bretagne  
*du 7 au 11 mars 2022*
- Congrès CGSCOP  
*les 17 et 18 mars 2022 à Rennes*
- Salon des Métiers et de l'Orientation  
*du 24 au 26 mars 2022 à Caen*
- Réunion RSE  
*le 3 mai 2022 à Apigné*



- Convention FNSCOP BTP  
*les 11 et 12 mai à Marseille*
- Présentation Label RSE SCOP BTP  
à la Maison des Entreprises *le 19 mai à Rennes*
- Réunion transmission d'entreprise avec la FFB 85  
*le 2 juin 2022 à La Roche/Yon*
- Carrefour des Communes  
*les 6 et 7 octobre à Brest*



- Assemblée Générale de la Fédération Ouest  
*le 11 octobre à St Malo*



- Atelier BOIS chez LOY & CIE  
*le 18 octobre à Plouay*
- Atelier élingage et arrimage à LA FRATERNELLE  
*le 22 octobre à Lisieux*



- Signature de la Convention de partenariat avec l'OPPBTP  
Ouest *le 25 novembre à Orvault*
- Atelier BOIS à MACORETZ *le 1<sup>er</sup> décembre à St Père en Retz*



# FÉDÉRATION PACA CORSE SCOP BTP



**40 SCOP** adhérentes/53  
75% double adhésion  
SCOP BTP/CG SCOP



**389 SALARIÉS**/431  
89 % adhérents Scop BTP



**19 MANDATS**  
2 mandats (avec FFB)

## VERS UNE MEILLEURE VISIBILITÉ DU STATUT COOPÉRATIF ET DE LA FÉDÉRATION

Constatant le manque de reconnaissance du statut et de notre fédération syndicale, le conseil d'administration a validé la nécessité de mettre en place des actions allant dans le sens d'une plus grande visibilité, tant vers le grand public que vers le secteur du bâtiment et des travaux publics.

Une alimentation hebdomadaire et continue des réseaux sociaux Facebook et LinkedIn a permis de communiquer auprès d'environ 300 abonnés tant sur l'actualité des SCOP du BTP elles-mêmes que sur leur environnement et les sujets qui les préoccupent ainsi que les partenaires : transition écologique, social, apprentissage, techniques innovantes, etc. et actualités et événements du mouvement et de ses partenaires.

En parallèle, la fédération a préparé des outils de communication spécifiques pour ses actions de visibilité (goodies, annuaire, documentation, etc.) Elle était



présente sur 2 événements en lien avec les axes stratégiques « Ambition 2025 » (stand à la Journée de la Construction organisée par la FBTP 06 et participation au salon d'affaires Drac'Eco, à Draguignan, sur invitation de la FBTP83) et a concouru, avec un équipage majoritairement composé d'adhérents, à la BatiCup 13, organisée par la FBTP13 (régate à destination des acteurs du BTP).

## DES LIENS RENFORCÉS ENTRE LES COOPÉRATIVES ET LEUR FÉDÉRATION

Une newsletter a été mise en place et est envoyée aux adhérents chaque trimestre. Elle revient tant sur l'actualité de la fédération, que sur les sujets qui l'occupent. Un portrait d'adhérent y est systématiquement inclus.

Dès 2022, les réunions du Conseil d'Administration ont été délocalisées sur le territoire couvert par la fédération, favorisant ainsi la participation des administrateurs, mais aussi l'invitation, sur des temps informels, des adhérents du département.

## DES COOPÉRATIVES ACCOMPAGNÉES ET UNE FÉDÉRATION MOTRICE

Des rencontres sont régulièrement organisées avec les adhérents individuellement, et des accompagnements spécifiques ont pu être proposés en 2022, en fonction des besoins des adhérents et en lien avec l'Union Régionale : croissance/ rapprochement, accompagnement de difficultés, questions transversales.

Enfin, 2022 a été l'occasion pour la Fédération des SCOP BTP PACA-Corse, de coopérer avec la FBB et la CAPEB sur le lancement d'un projet de mise sur pieds d'une coopérative d'achats, en lien avec l'ORCAB.





Fédération SCOP BTP  
64 bis rue de Monceau  
75008 PARIS

[www.scopbtp.org](http://www.scopbtp.org)

SCOP BTP



Suivez-nous sur les réseaux sociaux !   

Rédaction :  
SCOP BTP  
Conception et mise en page :  
Damedecarreau.fr  
Crédits photos :  
SCOP BTP - Freepik